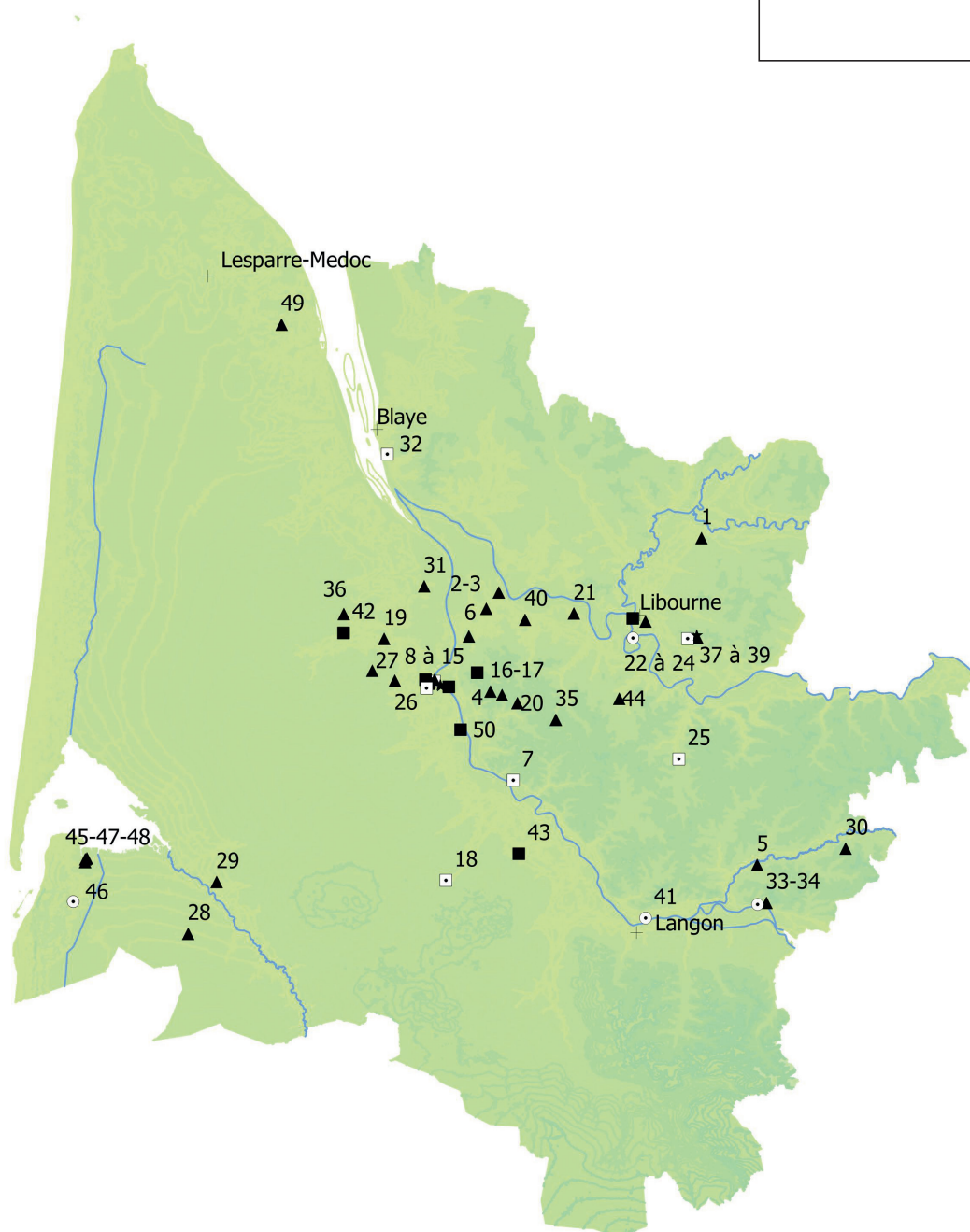


NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km



N°						N°	P.
28288	ABZAC	Le Petit Barrail	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	1	264
28434	AMBARES-ET-LAGRAVE	Rue de Bassens, Avenue de l'Europe	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	2	265
28297	AMBARES-ET-LAGRAVE	Chemin des Jaugues	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	3	265
28387	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	La Blancherie	ALCANTARA Aurélien	COL	FP	4	265
28414	BAGAS	Seuils du moulin de Bagas RCE passe à poissons et anguilles	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	5	266
28377	BASSENS	Puy Pelat 2	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	6	267
28323	BAURECH	Eglise Saint-Saturnin-de-Baurech	CREMONA Julie	BEN	SD	7	267
28318	BORDEAUX	24 rue Leupold	DAVERAT Loïc	MC	SD	8	268
28263	BORDEAUX	Place des Martyrs de la Résistance	BALLON Carole	COL	OPD	9	268
28439	BORDEAUX	Place des Martyrs de la Résistance	VANHOVE Camille	COL	FP	10	269
27865	BORDEAUX	20 Cours Pasteur - Musée d'Aquitaine - Tombeau présumé de Montaigne	REVEILLAS Hélène	COL	PCR	11	270
27672	BORDEAUX	Parunis-Grand-Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	12	270
28274	BORDEAUX	Cathédrale Saint-André	PIAT Jean-Luc	EP	FP	13	271
28348	BORDEAUX	37 rue du Tondu	DAVERAT Loïc	MC	SD	14	272
28341	BORDEAUX	ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys	STEIMANN Ronan	EP	FP	15	272
28264	BOULIAC	Le Domaine de Palinois	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	16	274
28373	BOULIAC	Le hameau du chevalier	ROGINAS Liza	COL	OPD	17	275
28374	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Aux Mottes	SOULARD Laura	BEN	FPr	18	276
28350	EYSINES	Secteur Cantinolle C4	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	19	277
28386	FARGUES-SAINT-HILAIRE	La Fraise - Le Bois Maron	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	20	278
28440	IZON	325-331 Avenue du Général de Gaulle	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	21	278
28443	LIBOURNE	Caillau – Village de Condat	PETIT-AUPERT Catherine	SUP	PRD	22	279
28261	LIBOURNE	Casernes Lamarque et Proteau	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	23	279
28316	LIBOURNE	Parvis de l'église Saint-Jean	SEGUIN Guillaume	EP	FP	24	280
28296	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	SUP	FPr	25	281
28432	MERIGNAC	1 rue Beaumarchais	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	26	284
28314	MERIGNAC	Lotissement Verts Castel 2	SANDOZ Gérard †	INRAP	OPD	27	285
28290	MIOS	Caudos PA2	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	28	285
28381	MIOS	Avenue de la République	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	29	286
28299	MONSEGUR	Lotissement de Lagrange	TASSIN Aurélie	INRAP	OPD	30	286
28437	PAREMPUYRE	20-22 Rue Gaillard	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	31	286
28319	PLASSAC	La villa du Clos du Chardonnet	FOURNIE Elsa	BEN	SD	32	287
28257	LA REOLE	Lotissement Avenue Maréchal Foch	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	33	289
28317	LA REOLE	Château des Quatre Sos – 7 place Albert Rigoulet	FARAVEL Sylvie	SUP	PRT	34	289
28435	SADIRAC	Domaine de Lorient	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	35	290
28231	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Le Parc Saint-Aubin	ALCANTARA Aurélien	COL	OPD	36	291
28266	SAINT-EMILION	Place Bouqueyre	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	37	291
27914	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	38	292
28364	SAINT-EMILION	Les sanctuaires souterrains	REGALDO Pierre	BEN	PCR	39	293
28386	SAINT-LOUBES	Groupe scolaire de Modery	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	40	293
28322	SAINT-MACAIRE	La Maison "Baritault"	JACQUEMIN Marie	SUP	PRT	41	293
28380	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Route de Saint-Aubin- Station mairie	REVEILLAS Hélène	COL	FP	42	294
28295	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	Gillot nord et Gillot sud	ROQUES Emilie	EP	FP	43	294
28301	SAINT-QUENTIN-DE-BARON	Projet immobilier Secteur de Pionney	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	44	295
28260	LA TESTE-DE-BUCH	7Bis rue Charlevoix-de-Villers	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	45	296
28278	LA TESTE-DE-BUCH	Dune du Pilat	JACQUES Philippe	BEN	PRD	46	296
28419	LA TESTE-DE-BUCH	2 Hôtel de Police	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	47	298
28382	LA TESTE-DE-BUCH	15 avenue de Verdun	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	48	298
28270	VERTHEUIL	Ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	49	299
28227	VILLENAVE-D'ORNON	Geneste - Une épave de bateau	GRIMBERT Laurent	INRAP	FP	50	299

Paléolithique moyen
Bronze final

**ABZAC
Le petit Barrail**

Une extension de la carrière de Le Fieu est prévue sur la commune d'Abzac. Une surface totale de plus de 178 000 m² est envisagée. Elle sera exploitée par la Société Lafarge Holcim Granulats, et planifiée sur trois phases.

Cette prescription de diagnostic archéologique concerne la phase 1, la phase 3b et une partie de la phase 3a, soit une surface de 84 411 m². Le travail de terrain a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique. L'emprise était, soit en prairie, soit une zone déboisée avant notre intervention.

Jusqu'en 1956, les parcelles étaient principalement occupées par de la vigne. Nous avons retrouvé de nombreux vestiges d'autres plantations antérieures à 1956, buttes d'asperges entre autres, amendées par des boues de villes mêlées à de la céramique de la fin de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine, majoritairement de la céramique de la fin du XIX^e siècle.

Après 1956, les parcelles ont été boisées, les arbres, principalement des chênes ont été coupés avant notre arrivée.

L'étude géologique de l'emprise nous a montré que les artefacts, céramique ou éléments lithiques, ont subi une réorganisation plus ou moins importante selon l'endroit et que seules les structures négatives conservent en place leurs comblements.

Quelques pièces lithiques, appartenant au paléolithique moyen, dispersées sur l'ensemble de l'emprise, ne permettent pas la mise en évidence et la localisation d'un site.

Deux indices d'une occupation protohistorique ont été mis au jour. A l'est, en bordure sud de l'emprise, une fosse isolée a fourni de la céramique néolithique final, bronze ancien. Un vase enterré dans la structure était associé à d'autres éléments de céramique identifiés au cours de l'étude.



ABZAC - Le petit Barrail - La tranchée Tr2, la structure St30, H. Silhouette

Au nord-ouest de l'emprise, un ensemble d'une trentaine de structures, fosses et trous de poteaux ont fourni de la céramique bronze final, ainsi que des éléments lithiques. Ces structures sont apparues entre 22,70 m et 23,20 m Ngf. Le développement du site au nord et à l'ouest de l'emprise diagnostique, sera déterminé lors du diagnostic de la phase d'exploitation 2a au nord. Il n'est pas prévu d'extension à l'ouest. Pour l'heure, l'occupation s'étend sur une surface de 2400 m², englobant les sondages dans lesquels des structures ont été mises au jour, de Tr2 à Tr14. Mais cette surface ne sera arrêtée que par le diagnostic de la phase 2a.

Le site est homogène, les trous de poteau présentent deux modules 0,25-0,40 m et 0,50-0,60 m de diamètre. Quelques fosses ont été identifiées. Une seule présentait un vase enterré. Elle était entourée de trous de poteau, certainement destinée à accueillir une couverture. Mis à part de la céramique, 27 éléments lithiques en position primaire ont été récoltés au cours de la fouille de cette structure.

Silhouette Hélène

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Rue de Bassens, Avenue de l'Europe

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement immobilier. L'opération a été réalisée à l'initiative du Sra de Bordeaux et du maître d'ouvrage sur la parcelle 10 p, section CC du cadastre.

Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2019-0915, comporte sept sondages creusés selon une maille en quinconce sur l'emprise accessible.

Des remblais sablo graveleux contemporains en relation avec une activité d'extraction de sable blanc

se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucun sol de circulation ou d'éléments de bâti n'est attesté sur la parcelle sondée car l'ensemble des dépôts superficiels a été remanié par l'exploitation des sables en profondeur. Seul le comblement d'une fosse dépotoir contemporaine au centre de l'emprise conservait des tessons de céramique et de verre.

Migeon Wandel

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Chemin des Jaugues

Cette intervention a eu lieu préalablement à la création d'un lotissement à Ambarès-et-Lagrave, au chemin des Jaugues.

Huit tranchées, totalisant 350,08 m², soit 6,56 %, ont été réalisées sur cette surface de 5 750 m². La parcelle,

située en bordure de la vaste terrasse alluviale constituée par la confluence de la Garonne et la Dordogne, n'a livré aucun vestige archéologique.

Moreau Nathalie

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

La Blancherie

Une fouille préventive a été prescrite en 2022 par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine au lieu-dit « La Blancherie », dans le cadre d'une demande de permis de projet d'aménagement d'une aire de grand passage présenté par Bordeaux Métropole.

Située sur une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), cette fouille préventive fait suite à la première tranche du diagnostic d'archéologie préventive réalisée en juillet 2021 par le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole (CAP) lors duquel plusieurs éléments du patrimoine archéologique ont été mis au jour, notamment une occupation rurale de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b) et du début de l'Époque romaine. S'y rajoutent la découverte de rares éléments lithiques du Paléolithique et du Néolithique et des structures contemporaines.

Sur la base des résultats de ce diagnostic, une grande partie de la parcelle, à l'exception de zones négatives ou érodées au nord et à l'ouest, a fait l'objet d'une prescription de fouille sur 22 513 m² pour explorer les vestiges protohistoriques et postérieurs et documenter les niveaux de mobilier livrant des pièces lithiques.

Une première phase de fouille a eu lieu en 2022 et a concerné les ensembles présents au niveau des terrains de sports. Une seconde phase aura lieu en 2024 afin d'étudier les vestiges présents au niveau de l'ancienne piscine.

■ Une fréquentation du secteur au Paléolithique et au Néolithique ?

Une vingtaine de pièces lithiques a été mise au jour lors de l'opération, dont certaines pourraient être datées du Paléolithique et du Néolithique. Ces éléments se concentrent dans la moitié orientale et dans les zones les plus hautes et les moins bouleversées du site. Ces pièces lithiques, parmi lesquelles nous retrouvons notamment un racloir double, paraissent majoritairement en position secondaire.

Même si aucun niveau ou structure n'a pu être rattaché à cette chronologie, la présence de ces artefacts fait écho à l'ensemble d'outils lithiques mis au jour par Michel Sireix sur le site de « La Blancherie » dans les années 1951 et 1952. Le lot issu des prospections anciennes se compose de nombreuses pièces datées

du Néolithique et de quelques outils attribués au Paléolithique ancien et moyen. Le secteur semble donc avoir été fréquenté anciennement, d'autant qu'il voisine d'autres sites également documentés pour le Néolithique (les « Acacias » ou encore « La Marègues »).

■ **Une occupation rurale de la fin du Second Âge du fer**

L'essentiel des vestiges découverts sur le site de « La Blancherie » se rattache à une occupation de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b). Ces vestiges se concentrent sur les moitiés orientales des terrains de sport et de l'ancienne piscine municipale.

Les découvertes réalisées au cours des explorations de la parcelle ont, en effet, permis de mettre en évidence au moins trois espaces enclos, qui s'interrompent parfois pour laisser des zones d'accès. Un lambeau de niveau d'occupation, contenant des éléments de céramique et d'amphore, a également été mis au jour. A ces éléments s'ajoute la découverte de plusieurs ensembles bâtis, majoritairement à quatre et six poteaux. Ces bâtiments, situés indifféremment dans les espaces internes et externes des enclos fossoyés, correspondent essentiellement à des greniers ou à des annexes, traduisant une forte exploitation du terroir local à la fin du Second Âge du fer.

Un examen préliminaire du mobilier rencontré, encore en cours d'étude, a permis de borner l'occupation, car il s'insère dans un corpus céramique bien connu pour la région. Ainsi, la principale phase d'occupation est datée de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b) et du tout début de la période gallo-romaine, soit entre 40/30 av. et 1/10 ap. J.-C. Quelques éléments plus précoces, notamment quelques tessons d'amphores italiques,

sont néanmoins présents de manière discrète dans le comblement des fossés d'enclos.

D'après les structures retrouvées et la nature du matériel prélevé (stockage, tissage, cuisson et consommation de vins d'Italie et d'Espagne), l'occupation laténienne de « La Blancherie » se rattache donc à la typologie des établissements ruraux et se caractérise par la présence d'enclos quadrangulaires et d'enclos accolés, fréquents à La Tène finale sur les sites ruraux mais encore relativement rares dans la région.

■ **Une perduration de la fréquentation du site au début de l'Antiquité**

La présence de nombreux fossés postérieurs indique une perduration de l'exploitation agricole de ce secteur. En effet, ces fossés, régulièrement implantés et parallèles, semblent matérialiser une organisation raisonnée de l'espace rural. Ces structures linéaires contiennent exclusivement du mobilier du Haut Empire. De plus, aucun autre type de structure n'a pu être rattaché à cette occupation.

Enfin, les occupations postérieures concernent les éléments contemporains en lien avec l'aménagement des infrastructures sportives sur le site.

Il faut cependant rappeler que le site laténien se développe au-delà de la zone fouillée et que seule une petite partie de celui-ci a fait l'objet de l'étude. En effet, la plus grande partie de l'espace interne des enclos se développe dans une zone boisée à l'est du terrain concerné par la fouille. Un autre enclos se développe par ailleurs au-delà du boulevard de Feydeau.

Alcantara Aurélien

Moyen Âge,
et Époque contemporaine

BAGAS **Seuils du moulin de Bagas RCE passe à** **poissons et anguilles**

Époques moderne

Cette intervention a eu lieu au moulin à eau de Bagas, en prévision des travaux de terrassement pour créer une passe à poissons et anguilles dans le cadre de la restauration de continuité écologique.

Suite aux inondations récentes qui ont entraîné la disparition d'une partie de l'île sur laquelle l'opération de diagnostic devait avoir lieu, seul le relevé d'un log sédimentaire et des observations diverses ont été

réalisés sur la zone de travaux. Ils ont mis en avant les profondes modifications qui ont concerné ce méandre du Dropt, à commencer par la création d'une île artificielle au XIV^e siècle sur laquelle a été construit le moulin. D'importantes transformations auront lieu ensuite, au XIX^e siècle, pour l'installation de l'écluse et d'une usine.

Moreau Nathalie

BASSENS Puy Pelat 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) sur la commune de Bassens au nord de Bordeaux au lieu-dit Puy Pelat / Quai Français, sur la rive droite de la Garonne, dans la zone industrialo-portuaire.

Elle fait suite à une demande anticipée de prescription archéologique préventive présentée par Grand Port Maritime de Bordeaux à la DRAC – SRA Nouvelle Aquitaine en vue d'un futur projet d'aménagement.

Au total, 39 365 m² sur 56 716 m² prescrits ont fait l'objet du diagnostic archéologique. En effet, après connaissance du diagnostic : « État des milieux » (Soler environnement, 2017), l'exclusion de certaines surfaces dépassant certains taux de pollution, au nord et au sud

de l'emprise, a été décidée. Cette intervention a permis de constater l'intensité des remobilisations anthropiques des sols et du paysage au sein de ces terrains situés dans la zone portuaire de Bassens soumise à des événements historiques et des activités commerciales et industrielles intenses depuis la fin du XIX^e siècle et encore en évolution de nos jours.

Les découvertes les plus structurées, et les plus anciennes, correspondent à des murs dans une zone bâtie au nord-ouest de l'emprise, où des étapes de construction différentes ont été repérées. L'étude de la céramique associée à ces bâtiments indique une fréquentation au cours du XIX^e siècle et évoque une occupation domestique.

Folgado-Lopez Milagros

BAURECH Église Saint-Saturnin-de-Baurech

Cette opération a été réalisée à la demande de l'association pour la sauvegarde des sites et monuments baurechais qui souhaitait comprendre les aménagements au sol observés dans l'un des bas-côtés de l'église paroissiale Saint-Saturnin-de-Baurech.

En effet, la mise en œuvre du pavement actuel laisse apparaître des lignes courbes trahissant des réfections successives, ayant tenu compte d'un aménagement baptismal détruit depuis. Il s'agissait de déterminer si cet aménagement était une substruction bâtie arasée ou bien comblée et de vérifier sa forme et sa fonction exactes. Le site se trouve dans le bourg rural de Baurech, au pied des coteaux de l'Entre-Deux-Mers, au bord de la Garonne. Une première mention de l'existence de cette paroisse a été relevée en 1237. Le chevet est roman (XII^e siècle), la nef est datée du XIV^e siècle. Au XVI^e siècle, on a construit le clocher et ajouté deux collatéraux qui ont été rallongés, au nord entre le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, au Sud, au XIX^e siècle. L'église a subi de nombreuses restaurations par la suite. L'aménagement en question se situe dans le bas-côté nord.

L'étude historique montre que cette partie du bas-côté nord correspond bien à l'espace réservé aux fonts baptismaux depuis au moins la seconde moitié du XVII^e siècle.

Une étude archéologique a permis de vérifier la forme que prenait le soubassement de ces fonts. Nous avons procédé à une étude des sols bâtis en 2022. En l'absence de sondage et d'analyses, il est impossible de proposer une datation absolue de l'aménagement avec les seules données archéologiques tirées de l'observation des sols, il est seulement possible de

distinguer les grandes phases de réfection du dallage masquant les phases de réfection de l'aménagement. La structure baptismale (cuve baptismale sur socle) est sans doute mise en place lors de la construction de la travée au XVI^e-XVII^e siècle. Dans un premier temps, à une date postérieure mais inconnue, cette structure, formée d'un soubassement circulaire, semble avoir été détruite à moitié. Un carrelage a été posé sur l'arase, mais subsisterait encore la moitié occidentale en élévation, disposition pour laquelle on ne dispose pas d'explication. La moitié subsistante fut par la suite détruite et son arrachement réparé par un carrelage.

Enfin, des réparations ponctuelles ont été effectuées. Quatre phases d'aménagements ont donc été réalisées sur une courte période au regard des modules des carreaux. Les différences dans une même phase s'expliquent peut-être par une gêne liée au nivellement du sol ou des arases de murs, nécessitant une pose différente pour rattraper les dénivelés. On peut aussi envisager des structures enfouies et comblées de type canal, l'un de ces aménagements étant signalé dans la documentation du XVII^e siècle en lien avec l'espace baptismal. Nos observations, qui sont restées limitées, nous conduisent cependant à écarter l'hypothèse d'une piscine baptismale et à privilégier celle d'un font baptismal sur socle.

Crémona Julie

- Boulfié, J. Approche archéologique de la charpente de Baurech, T.E.R., (Bordeaux, Université de Bordeaux III) 2001.
- Boulfié, J. « L'église Saint-Saturnin de Baurech : approche archéologique d'une charpente « gothique » », Société Archéologique de Bordeaux, t. 93, 2002, pp.121 140.

BORDEAUX

24 rue Leupold

Dans le cadre d'un projet de bicyclerie, les travaux de démolition engagés ont mis au jour, en fond de parcelle, l'élévation de l'enceinte XIV^e siècle de la ville de Bordeaux, comprenant à cet endroit plusieurs rangs superposés de sarcophages en remploi.

Le Service régional de l'archéologie a aussitôt été alerté par l'aménageur, et un suivi archéologique des travaux de démolition a pu être mis en place. Le rapport final d'opération est en cours.

Ces vestiges sont évidemment à mettre en relation tant avec la découverte, en 1893, d'aménagements similaires à l'extrémité sud de la même rue, qu'avec les observations réalisées lors de la fouille des parkings Bourse/Saint Rémi/Jean Jaurès/Gabriel de Bordeaux en 2002 (dir. Fr. Gerber, Inrap).

Daverat Loïc

Moyen Âge,
et époques contemporaine

BORDEAUX

Place des Martyrs de la Résistance

Époques moderne

Dans la perspective de l'aménagement de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), entre le centre-ville de Bordeaux et Saint-Aubin-de-Médoc, plusieurs opérations de diagnostic archéologique ont été prescrites sur les communes concernées. L'une d'entre elles a été conduite au niveau d'une future station desservie par le BHNS, place des Martyrs de la Résistance.

Le secteur concerné par le projet est considéré comme une zone archéologique sensible du fait de la proximité de l'église Saint-Seurin, dont les origines sont bien documentées depuis le XIX^e siècle. En effet, la présence de vestiges datés de l'Antiquité à l'Époque médiévale a permis d'attester l'existence d'une nécropole utilisée dès le IV^e siècle. Cet espace funéraire a par ailleurs vraisemblablement été en activité jusqu'à la période moderne. Il était donc particulièrement intéressant de pouvoir compléter la documentation riche mais lacunaire de ce quartier du centre-ville de Bordeaux.

En raison de fortes contraintes liées à la présence de nombreux réseaux ainsi qu'à un protocole très strict d'accès au sous-sol à proximité des platanes plantés sur la place, les dimensions des sondages ont dû être relativement réduites (environ 2,5 m sur 6 m) et la surface d'accessibilité a été limitée à 482 m², répartie en deux zones. Deux sondages y ont été réalisés, le premier d'une superficie d'environ 14 m² et le second de 9,5 m², portant le taux d'ouverture à environ 5 % de la surface accessible.

Ces deux sondages, distants d'une trentaine de mètres, étaient localisés sur la voirie, à l'est de la place des Martyrs de la Résistance et au sud de la rue Castéja. Ils ont tous deux livré des vestiges, mais les plus significatifs étaient localisés dans le sondage 1, situé le plus au nord, où trois sarcophages ont pu être mis au jour à environ 1,30 m de profondeur sous le sol actuel.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - La tranchée Tr2, la structure St30, H. Silhouette

En raison des contraintes précédemment évoquées et en accord avec la prescription du Service régional de l'archéologie, il n'a pas été possible d'estimer la puissance des horizons archéologiques les plus anciens, ni d'atteindre le substrat.

Les structures les plus anciennes identifiées lors de ce diagnostic correspondent donc à des sépultures en sarcophage. Elles apparaissent entre environ 1,30 m et 1,60 m sous le sol actuel. Ces tombes ont été perturbées lors de la mise en place de différents réseaux mais les éléments présents ont été conservés en place. Les caractéristiques de ces sarcophages évoquent celles du type dit « de Bordeaux », utilisés entre le VI^e et le VIII^e siècle, et déjà observés lors d'opérations archéologiques précédentes aux abords de l'église Saint-Seurin au début du XX^e siècle (1909-1910) puis dans les années 60. Les quelques tessons de céramiques mis au jour dans les ensembles adjacents indiquent que ces sépultures sont encore visibles et/ou utilisées aux alentours du XI^e-XII^e siècle, et potentiellement jusqu'à la fin du XV^e siècle, voire le début du XVI^e.

Les ensembles les plus récents sont constitués de niveaux de circulation et de remblais. Ils sont à associer aux périodes moderne et contemporaine.

Si l'existence du cimetière est connue et bien documentée aux abords directs de l'église Saint-Seurin, les connaissances concernant son étendue et son organisation sont beaucoup plus parcellaires. L'objectif de cette opération de diagnostic était donc de compléter les données déjà disponibles sur le cimetière médiéval et le secteur avoisinant la basilique en général.

Le principal résultat découlant de cette intervention réside dans la découverte de sépultures en sarcophage conservées en contexte archéologique, dans un espace peu documenté de la place des Martyrs de la Résistance. Ces éléments constituent de nouveaux indices de l'occupation de ce lieu névralgique de Bordeaux au cours de la période médiévale.

Ballon Carole

*Haut Empire, Bas Empire,
Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge,*

BORDEAUX

Place des Martyrs de la Résistance

*Haut Moyen Âge,
Époque moderne*

La fouille de la Place des Martyrs de la Résistance fait suite à la création par Bordeaux Métropole d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant la commune de Saint-Aubin-de-Médoc à celle de Bordeaux. Dans le cadre du projet de ce bus express, plusieurs diagnostics et fouilles ont été réalisés en régie par le service archéologique sur les communes de Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles et Le Haillan entre 2017 et 2022.

A Bordeaux, le projet, qui comprend sur environ 1700 m² d'importants travaux d'aménagements et de terrassements liés à l'installation de nouvelles infrastructures et au dévoiement de réseaux à proximité de la basilique Saint-Seurin, secteur où de nombreuses découvertes archéologiques ont été recensées depuis le XVIII^e siècle, ont conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique.

Ce dernier ayant confirmé la présence d'une occupation funéraire, a motivé le Service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive à l'emplacement de la future station, entre la rue du Manège, la bordure sud de la place des Martyrs de la Résistance et la rue Judaïque, et une surveillance archéologique, menée en parallèle, pour les dévoiements de réseaux en tranchées linéaires, entre la rue Roger Allo et la rue Judaïque.

En raison du maintien impératif des accès pompiers et de la circulation, l'ouverture de la zone de fouille s'est faite en deux temps, par demi-chaussée, avec une zone commune aux deux phases. En cours de fouille, pour des raisons techniques en lien avec la future plateforme du quai de station, une troisième phase s'est ajoutée au projet initial.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - Vue aérienne de la Zone 3 en cours de fouille. Cliché drone E. Leget (Bordeaux Métropole).

Les principaux enjeux de cette opération étaient d'appréhender les limites de l'espace sépulcral, son évolution au cours du temps et repérer les éventuelles traces d'occupation qui n'auraient pas de vocation funéraire.

Comme attendu, une partie de la nécropole rattachée à celle dite de Saint-Seurin a été découverte. L'occupation funéraire principale remonte aux VI^e-VIII^e siècles avec des inhumations en sarcophages caractéristiques du type dit « de Bordeaux » (cf. fig. 1).

Des sépultures plus tardives, à minima IX^e-X^e siècles, mais aussi plus anciennes, probablement du IV^e siècle, ainsi que des niveaux d'habitat remontant au début du I^{er} siècle (cf. fig. 2) ont également été mis au jour. A l'Époque moderne, les lieux sont toujours occupés mais l'espace ne semble alors plus avoir de vocation funéraire, les sépultures vont se concentrer plus au nord, sous la place actuelle.

Au total, un peu plus de 330 structures ont été recensées dont 110 funéraires pour un nombre estimé de 199 individus.

Les découvertes faites lors de l'opération de la Place des Martyrs de la Résistance, dont l'étude est en cours, viennent compléter celles faites dans le secteur de la basilique et apportent des éléments nouveaux en repoussant la limite septentrionale de la nécropole encore plus au sud et en mettant au jour les vestiges d'un habitat privé en marge de la limite occidentale de la ville du Haut Empire.

Vanhove Camille

- Hourcade D. Bordeaux, 7/17 rue Castéja, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2015.
- Michel A. (dir.) et alli. Saint-Seurin de Bordeaux : un site, une basilique, une histoire, Bordeaux : Ausonius Editions, Coll. In Situ, 1, 2017. Halshs-01687113.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - Vue aérienne de la Zone 2 en cours de fouille. Cliché drone E. Leget (Bordeaux Métropole).

Époques moderne
et contemporaine

BORDEAUX

20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine

Tombeau présumé de Michel de Montaigne

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Réveillais Hélène

Antiquité à
Époque moderne

BORDEAUX

Parunis-Grand Rabbini Joseph Cohen

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Elizagoyen Vanessa

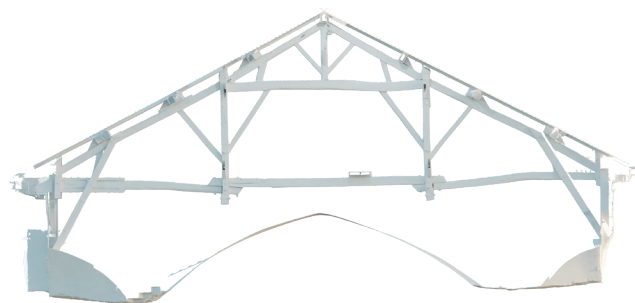
Charpente et mur extérieur sud de la nef

■ L'étude archéologique

Le suivi archéologique des travaux de restauration sur la nef de la cathédrale Saint-André de Bordeaux s'est déroulé au fil de l'avancée du chantier, lequel était découpé en deux tranches de travaux. La première tranche commencée en juin 2022 a concerné la moitié occidentale de la charpente et de la nef. La seconde tranche, toujours en cours (février 2024), concerne la moitié orientale. Un relevé photogrammétrique du mur sud de la nef et de sa façade occidentale par drone a précédé les interventions et la pose de l'échafaudage. Un relevé scanner a été effectué sur l'ensemble de la charpente de la nef. Ces travaux de relevés ont permis d'établir des coupes et orthophotographies sur lesquelles les observations ont pu être reportées.

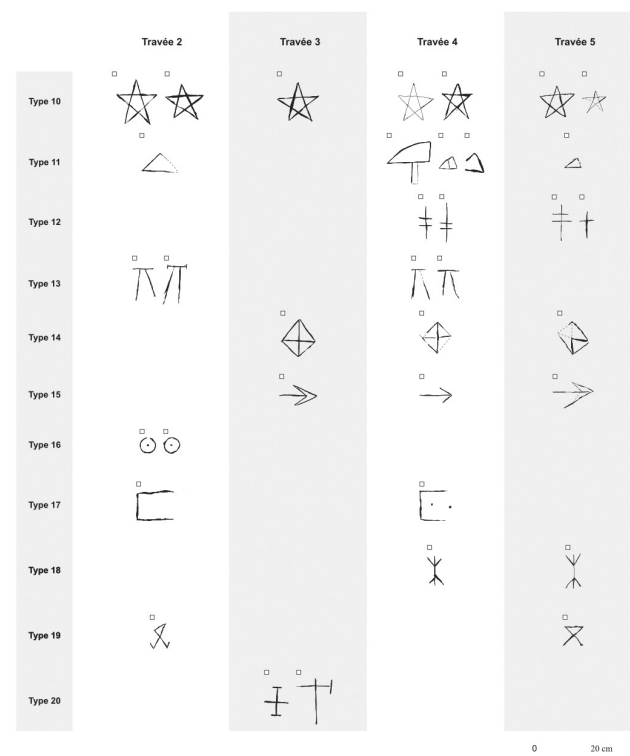
Le suivi archéologique a permis ainsi de documenter l'ensemble des pièces de bois de la charpente et d'identifier les bois de réemplois, les bois de restauration et les bois sur lesquels des marques d'assemblages étaient portées. Le travail d'analyse de l'ensemble de ces données est en cours. Une expertise dendrochronologique a été conduite pour conforter les interprétations qui voient dans la charpente la plus ancienne actuellement en place, une construction de la première moitié du XVIII^e siècle réemployant plusieurs bois médiévaux estimés des XV^e et XVI^e siècles d'après certains éléments de modénature.

Sur les maçonneries, les observations ont porté tant dans les combles et sur les reins des voûtes que sur le mur extérieur sud de la nef, ses arcs boutants et ses piles et sa façade occidentale. Des relevés phasés ont été établis pierre à pierre depuis les échafaudages en pointant toutes les marques lapidaires qui pouvaient être observées. Chaque marque a fait l'objet d'un relevé et d'un inventaire. Ces dernières semblent limitées aux parties basses, datées du milieu ou de la fin du XII^e siècle. Elles disparaissent dans les parties hautes où la sculpture permet d'attribuer ces séquences au chantier du XIII^e siècle. La façade occidentale est la seule à conserver des maçonneries antérieures au XII^e siècle mais dont la chronologie relative reste suspendue au XI^e siècle faute d'éléments datant pertinents. Une couverture photographique a été conduite des éléments sculptés, sur lesquels une expertise à lancer a été demandée à trois spécialistes reconnus de la sculpture des XIII^e et XIV^e siècles en Aquitaine afin d'établir les éventuelles séquences stylistiques. Quelques prélèvements de mortier ont été effectués pour engager d'éventuelles analyses macroscopiques afin de différencier certaines campagnes de construction



Bordeaux, Cathédrale Saint-André - Coupe de la ferme n° 5 de la charpente de la nef de la cathédrale, Evéha 2022.

rapprochées. Les traces d'outils n'ont pas fait l'objet d'une identification systématique en raison des difficultés de lecture sur certains parements très usés. Par contre, des observations ont été conduites sur les techniques de joint mises en place pour tenter de distinguer les phases de restauration des phases originelles.



Bordeaux, Cathédrale Saint-André - Relevés des marques lapidaires du mur extérieur sud de la nef, Evéha, 2022-2023.

■ **L'étude documentaire**

Un travail de recollement documentaire tant bibliographique qu'archivistique a été conduit. Il a permis de mettre en évidence des sources documentaires inédites comme aussi de remettre en avant certaines mentions bien connues et d'en retrouver les sources originales. La découverte la plus intéressante à signaler sont les comptes de fabrique sur les travaux de réfection de la charpente de la nef en 1737. Ils permettent de confirmer que le millésime 1737 inscrit sur l'une des fermes de la charpente est bien authentique et correspond aux travaux mentionnés dans la documentation. La provenance de certains bois est indiquée dans ces documents ainsi que la typologie des différents clous employés aux assemblages, dont probablement un système de goujons à clavette pour maintenir les actuels poteaux moisés des fermes.

■ **L'étude dendrochronologique de la charpente**

Les analyses par dendrochronologie sur la charpente de la cathédrale Saint-André de Bordeaux visaient à documenter la mise en place de la charpente telle que visible de nos jours, à partir de la datation de plusieurs bois provenant de deux fermes sélectionnées par

l'archéologue en raison de leur composition identique et leur accessibilité depuis un plancher technique. La datation de deux bois en remploi (dont un ancien poteau) avait également été envisagée.

Les résultats obtenus ne permettent pas de dire si les dix bois échantillonnés dans les deux fermes analysées sont contemporains les uns des autres ou non – sauf pour quatre bois d'une des fermes : les entrails nord et sud d'une part et les poteaux sud-ouest et nord-est d'autre part. Sur la seule base de ces résultats, il est donc impossible de valider ou de rejeter l'hypothèse de travail qui avait été adoptée, selon laquelle ces fermes constituaient des ensembles homogènes susceptibles de dater la mise en œuvre de la charpente sous sa forme encore visible aujourd'hui. Et quoi qu'il en soit la date de cette mise en œuvre demeure inconnue par les analyses dendrochronologiques. Les difficultés sont apparues dès l'inter-datation quand la supposée contemporanéité de ces dix bois n'a pu être mise en évidence. A partir de là, les contraintes liées à la méthode ne pouvaient plus être respectées puisque ce sont des patrons de croissance isolés ou au mieux des paires qui ont dû être comparés au référentiel.

Piat Jean-Luc

Époque moderne

BORDEAUX **37 rue du Tondu**

En creusant une fosse de plantation, le propriétaire a mis au jour les restes osseux de deux individus, ce dont le Service régional de l'archéologie a été informé par les services de police. Quelques mois plus tard, lors de l'aménagement d'un bassin de nage dans le même jardin, les terrassiers ont à leur tour mis au jour de nombreux ossements, mais sans pour autant interrompre leurs travaux.

Les vestiges anthropobiologiques, très fragmentés, ont néanmoins été récupérés par le Service régional de

l'archéologie, et le rapport final d'opération est en cours.

Les premières observations témoignent d'une sépulture de catastrophe, qui s'étend sans doute au-delà du jardin du 37 rue du Tondu (restes osseux observés sous la fondation du mur de clôture ouest de la parcelle). Le mobilier mis au jour en connexion avec les vestiges anthropobiologiques permet quant à lui d'établir un terminus post quem aux XVI^e/XVII^e siècles.

Daverat Loïc

Époque contemporaine

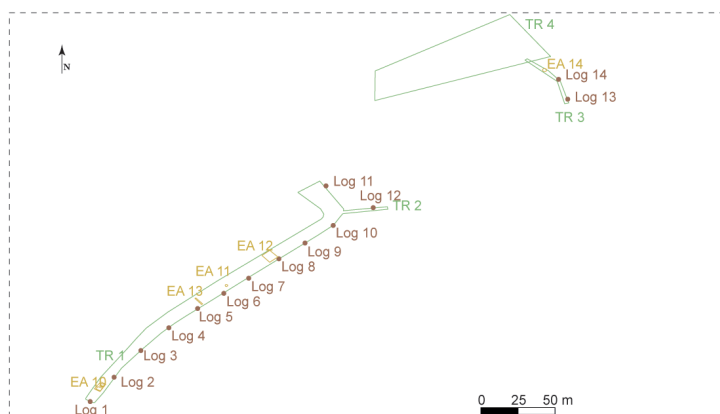
BORDEAUX **ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys**

Suivi des travaux d'assainissement : géoarchéologie des dépôts holocènes de la rive droite de la Garonne. La ZAC Garonne Eiffel est l'une des opérations du grand programme d'aménagement Bordeaux-Euratlantique avec 128 ha à réhabiliter en rive droite de Bordeaux. L'arrêté ALPC-AQ-SF.16.167 du 14 novembre 2016 porte prescription d'une fouille archéologique sur une partie de la ZAC Garonne Eiffel, la « Séquence Souys » correspondant à 87 ha compris entre le pont de la voie ferrée et le parc des étangs.

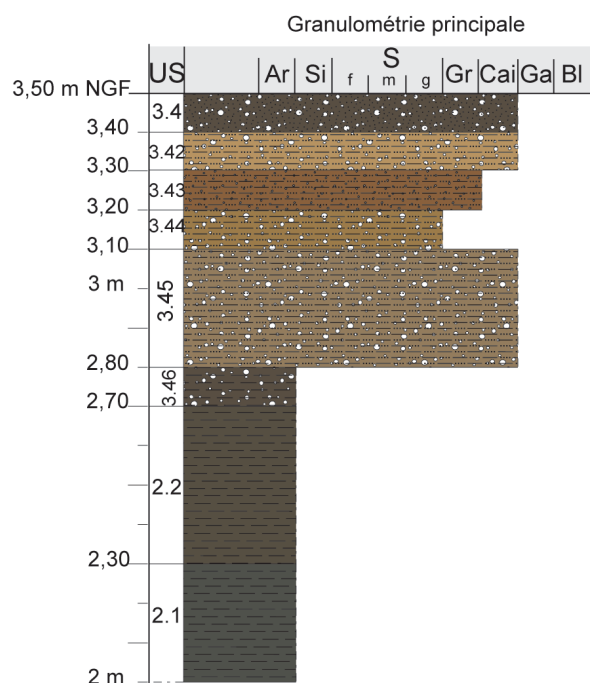
■ **Problématique**

Du point de vue de la nature des terrains, la zone prescrite appartient aux palus de Bordeaux, formés de marécages où se déposent des argiles de décantation depuis la fin de la dernière glaciation, ainsi qu'à la rive droite de la Garonne. La zone n'est pas considérée comme un pôle d'occupation important avant l'Époque moderne et surtout la période contemporaine, mais des structures peuvent néanmoins y être découvertes. Les indices d'occupation du secteur remontent à l'Antiquité,

Site : ZAC Eiffel
zone : Parc Eiffel
Date : 09/09/2022
Auteur : Aurélie Ajas Plantey
Echelle : 1/20^{ème}



Log n°14 / TR 3



Légende :

Limites supérieures

- Très nette
- Nette (sur - 2 cm)
- Progressive (sur 2-5 cm)
- Diffuse (sur + 5 cm)

Autres

- | | | |
|------------|---------------------------------------|--|
| : Enrobé | : Fragments de charbon millimétriques | : Fragments centimétriques de TCA et de céramiques |
| : Calcaire | : Malacofaune | : Horizon B |

Fraction <2 mm

- : argiles (<2 µm)/Ar
- : silts ou argiles silteuses/Si (2 à 63 µm)
- : sables (0,063 à 2 mm) / Sa

Fraction >2 mm

- : graviers (2 à 4 mm) / Gr
- : cailloux (0,4 à 6,4 mm) / Cai
- : galets (6,4 à 25,6 mm) / Ga
- : blocs (>25,6 mm) / Bl

BORDEAUX - ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys - Relevé du Log 14 illustrant la sédimentation rencontrée. DAO Aurélie Ajas, Hadès 2022.

et de nombreux ports sont mentionnés sur la rive droite de la Garonne au cours du Moyen Âge.

L'ampleur des travaux et le potentiel du secteur ont justifié la prescription d'un suivi des tranchées d'assainissement profondes structurant le futur quartier, ainsi que des tranchées et noues de rétention ou de collecte des eaux pluviales. La problématique de l'intervention est essentiellement d'ordre géoarchéologique. Elle consiste en la description sédimentologique des dépôts de rive droite de la Garonne par le biais de logs implantés tous les 20 m. Le suivi des terrassements, encore en cours, permet également de s'assurer qu'aucun vestige n'est détruit par les travaux. En cas de découverte dans l'emprise de la tranchée, leur fouille est prévue par la prescription.

■ Résultats préliminaires

À la fin de l'année 2022, 14 logs avaient été levés dans trois tranchées et cinq structures enregistrées. Une couche de remblais de 0,5 à 1,3 m d'épaisseur

repose directement sur les argiles des palus, dont la partie supérieure est oxydée par la circulation de l'eau (US 2.7 ; cf. fig.). Il semble qu'une phase de terrassement ait précédé la mise en place des remblais au XIX^e siècle, période d'urbanisation massive de la rive droite. L'on n'a pas retrouvé de paléosol au sommet des argiles, alors que la zone n'était plus en eau à la fin de la période moderne. Une partie de la sédimentation susceptible de renfermer l'information archéologique a donc probablement été retirée.

À terme, l'ensemble des logs seront intégrés à une base de données spatiale afin de traiter les données dans les trois dimensions. Des études paléoécologiques pourraient à terme illustrer l'évolution conjointe du milieu marécageux et des activités humaines de la rive droite de la Garonne au cours des derniers millénaires.

Steinmann Ronan

Âge du Bronze,
Bas Moyen Âge,
Époques moderne

BOULIAC Le domaine de Palinois

Moyen Âge classique
et Époque contemporaine

La réalisation d'un projet de lotissements de 7,35 ha sur le domaine de Palinois a généré une prescription de diagnostic archéologique. L'accumulation de contraintes fait que la surface accessible pour l'opération n'était que de 50 375 m². Quatre-vingt-treize tranchées ont été ouvertes sur l'emprise, cumulant une surface ouverte correspondant à un peu plus de 10 % de la surface accessible. Le site est situé en sommet de plateau et à flanc de vallon.

L'opération a permis de mettre en évidence que le terrain a été fréquenté à l'Âge du Bronze. Dans un secteur bien précis du site, une cinquantaine de tessons et deux pièces lithiques ont été découvertes entre 0,37 et 1,23 m de profondeur sous le sol actuel, prises dans les colluvions de versants. Le mobilier mis au jour n'est pas assez caractéristique pour pouvoir dater précisément l'ensemble ; néanmoins plusieurs éléments nous permettent de situer cette fréquentation à l'Âge du Bronze Ancien, ou bien à l'Âge du Bronze Moyen.

Des vestiges de la période médiévale ont été découverts au sud et au sud-est de l'emprise entre 0,4 et 0,65 m de profondeur. Deux phases d'occupation distinctes ont été mises en évidence. La première date de la transition entre le XI^e et le XII^e siècle et la seconde de la transition entre les XIV^e et XV^e siècles. Elles sont caractérisées par la présence de quelques fosses, fossés et foyers. Le mobilier céramique extrait de ces structures

est typique de rejets que pourrait générer un habitat. Toutefois, la localisation de ce potentiel habitat n'a pas pu être découverte durant l'opération. Les vestiges mis au jour pourraient ainsi correspondre à des aménagements périphériques à un site d'habitat.

Par la suite, le terrain a été fortement aménagé durant le XVIII^e siècle, période à laquelle la famille des De Kater devient propriétaire du domaine. Plusieurs chemins sont aménagés à travers la propriété, dont le chemin de Mélac qui est profondément encaissé dans le coteau. Un autre, particulièrement bien préservé, est réalisé devant l'entrée principale de la demeure. Il était originellement ceinturé d'un mur parcellaire et d'un fossé bordier. À la même période l'arboriculture est développée au sud du domaine, comme le montre la découverte de rangées parallèles de fosses de plantation.

À la période contemporaine, l'aménagement du domaine se poursuit, avec notamment la culture de la vigne, la création de plusieurs fossés dont du parcellaire, la réalisation d'un nouveau chemin, etc. Un jardin est aménagé à l'ouest de l'emprise. Enfin, au cours des années 1960, le domaine prend sa forme actuelle. De gros aménagements sont réalisés sur place (travaux agricoles de sous-solage, implantation d'une noyeraie, terrassements de certains secteurs, remblaiement d'autres, etc.).

Bonnenfant Jérémie

BOULIAC

Avenue de la Belle Etoile, « Le hameau du chevalier »

La réalisation d'un projet de lotissement sur le « hameau du chevalier » a généré une prescription de diagnostic archéologique en raison de sa proximité immédiate avec deux zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) à potentiels médiéval et moderne : le château du Pian et son moulin à eau. Le site étant fortement arboré, notre intervention a été confrontée à de nombreuses contraintes d'accessibilité.

L'emprise de 26 000 m² a tout de même fait l'objet de trente-trois tranchées, correspondant à une surface d'ouverture de 9,08 % de la surface prescrite. A l'issue de l'opération, deux occupations distinctes ont été mises en évidence sur l'emprise. Il s'agit, d'une part, d'une occupation protohistorique dont la chronologie est centrée sur l'Âge du Bronze Ancien et, d'autre part, d'une occupation contemporaine.

L'occupation de l'Âge du Bronze Ancien se concentre au sud de l'emprise dans une zone bien délimitée. Elle a été définie notamment grâce à la découverte d'un fond

de jarre de stockage en position primaire, dont la fouille in situ a révélé un état de conservation relativement exceptionnel. Deux trous de poteaux ont également été rattachés à cette période, ainsi qu'une dizaine de pièces lithiques. Parmi ce lot, trois outils façonnés ont pu être identifiés. Cette occupation est aussi caractérisée par un niveau de tessons de céramique, dont certains ont livré des décors incisés remarquables. Bien que datée avec précision par radiocarbone, cette occupation manque d'éléments pour être interprétée. La nature des vestiges identifiés suggère toutefois la présence d'un potentiel habitat qui n'a pas pu être mis en évidence au cours de l'opération. Il pourrait éventuellement se situer dans l'une des zones contraintes, restées inaccessibles durant l'opération.

L'occupation contemporaine est représentée en partie par des éléments du cadastre napoléonien du XIX^e siècle, tels que l'ancien chemin d'accès au château du Pian et les traces de ses aménagements périphériques passés,



1/ US 2001 - iso 8



2/ US 2001 - iso 5



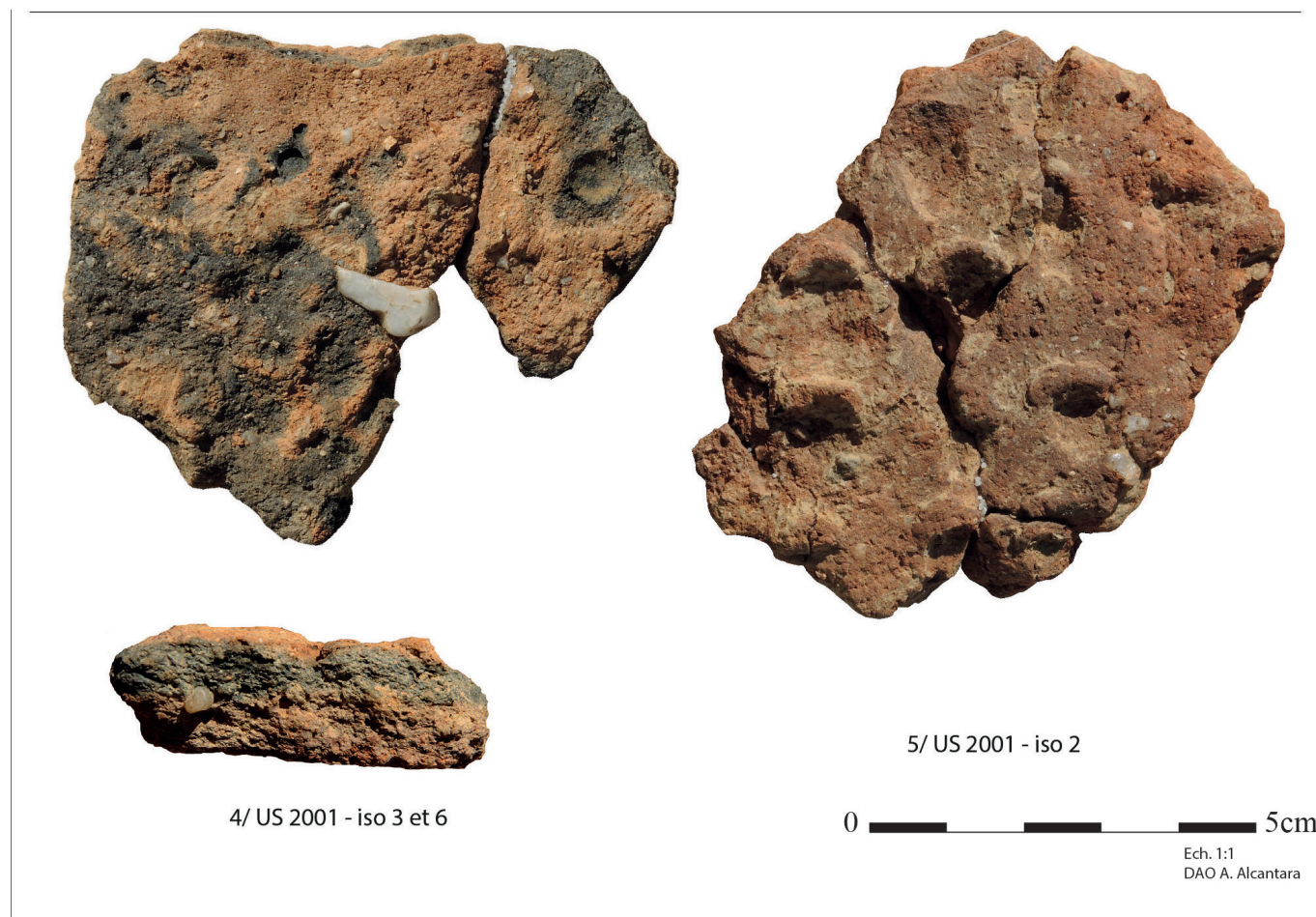
3/ US 2001 - iso 6

ou encore un fossé parcellaire. Le reste des vestiges participant à cette phase d'occupation évoque quant à lui des réaménagements paysagers ainsi que parcellaires et enfin témoigne de l'ancienne exploitation agricole des terres.

Des structures non datées viennent compléter les découvertes réalisées au cours de cette opération. Ces

vestiges s'apparentent principalement à des structures fossoyées et à des structures en creux de nature indéterminée.

Roginas Liza



BOULIAC - Avenue de la Belle Etoile, « Le hameau du chevalier » Le mobilier céramique de la tranchée 20 (DAO : A. Alcantara).

Moyen Âge

CABANAC-ET-VILLAGRAINS Mottes castrales de Cabanac

La fouille réalisée en juin 2022 sur le site des mottes castrales de Cabanac s'inscrit dans le prolongement des opérations entreprises entre 2019 et 2021 dans le cadre d'une programmation triennale. L'objectif principal de cette campagne était de compléter les découvertes antérieures en se concentrant sur le plateau sommital de la motte orientale, par l'extension du sondage sur 50 m². L'attention s'est portée sur l'identification des niveaux les plus anciens afin de caractériser l'occupation détectée en 2021.

Un niveau de circulation a été mis au jour sur l'ensemble de la zone observée, à 1 m de profondeur en moyenne. Il est associé à plusieurs plaques foyères et

fosses-cendriers. Un édifice sur tranchées de fondation et trous de poteau a été partiellement mis au jour à l'extrémité nord-ouest de la plateforme sommitale. Le reste de la plateforme ne révèle en revanche pas de négatifs formellement liés à une fonction structurelle, suggérant l'hypothèse d'une construction en terre massive au sommet de la motte. L'épaisse couche de terre argileuse scellant le plateau résulte vraisemblablement de son effondrement.

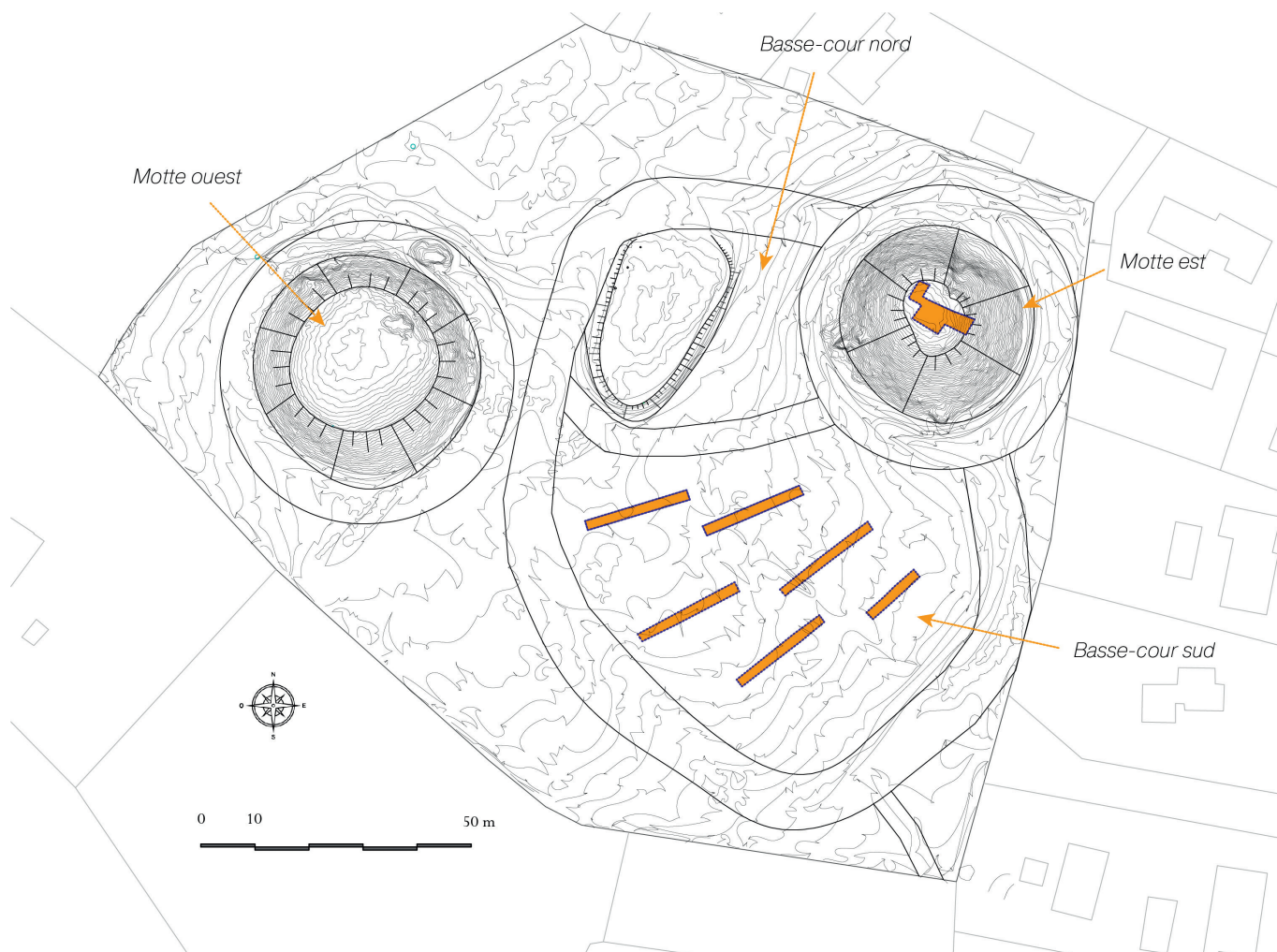
Six sondages ont en outre été ouverts dans la basse-cour sud, qui n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune investigation. Des tranchées de 20 x 2 m ont été régulièrement implantées sur les 3600 m² à couvrir,

afin de spatialiser son occupation et d'en estimer la densité. Tous les sondages se sont révélés positifs, avec la mise au jour de 2 à 27 négatifs par tranchée. Ces structures, principalement interprétées comme des trous de poteau, des fosses et des tranchées de fondation curvilignes, sont semblables à celles mises au jour dans la basse-cour nord. Elles témoignent de la présence de quelques édifices à absides et d'une occupation vraisemblablement liée à des activités agricoles. Celle-ci est suggérée par l'absence de foyers et la faiblesse et la nature du corpus mobilier découvert, en contraste avec la basse-cour nord. Bien que les dimensions des sondages

et le caractère lacunaire des négatifs ne permettent pas une restitution cohérente des plans, une concentration plus marquée de structures est à noter dans la partie nord-ouest de la basse-cour sud, où l'altitude est plus élevée.

Ces nouvelles investigations offrent ainsi des perspectives intéressantes pour la compréhension de l'organisation du site, l'occupation de la motte orientale et les techniques de construction mises en œuvre au Moyen Âge.

Soulard Laura



CABANAC-ET-VILLAGRAINS - Mottes castrales de Cabanac - Localisation des sondages ouverts en 2022 sur le site des mottes castrales de Cabanac. (© L. Soulard).

Âge du Bronze,
Bas Moyen Âge,

EYSINES Secteur Cantinolle C4

Haut Empire,
Époque moderne

Le diagnostic réalisé sur le lot C4 de la ZAC Carès Cantinolle constitue la troisième et avant-dernière intervention sur l'emprise de la ZAC. La prescription couvrait 2 ha. En raison de zones à forts enjeux

écologiques, seuls 13 800 m² ont pu être sondés. Trente-trois tranchées ont été réalisées sur cette emprise, représentant 9,5 % de la surface accessible.

Des vestiges de l'Âge du Bronze ancien ou moyen ont

été mis en évidence au sud-ouest. Il s'agit de quelques creusements très irréguliers de nature indéterminée et surtout de deux fossés parallèles orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est. Le mobilier céramique mis au jour dans ces structures est caractéristique d'une occupation domestique, occupation qui n'a pas été mise en évidence dans l'emprise accessible. Ces vestiges sont probablement à mettre en parallèle avec une série d'observations réalisées par F. Gerber en 2001 lors du diagnostic des « Vignes de Bussac/Carès ». Dans le tiers est de l'emprise, un horizon de tessons attribuable à la même période a été découvert. Ces tessons semblent en position secondaire, pris dans les sables de colluvionnements.

Quelques découvertes réalisées au cours du diagnostic datent de la période antique. Dans la moitié ouest du site, un fossé orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest a ainsi été mis en évidence, tandis qu'au nord-est, c'est une concentration d'une vingtaine de tessons et fragments de terres cuites architecturales qui l'a été. Le mobilier extrait de ces niveaux est daté du Haut Empire. Ces vestiges sont donc contemporains de l'une des phases d'occupation du petit hameau antique tout proche, mis au jour lors de la fouille des « Vignes de Bussac » dirigée par L. Wozny en 2002.

Les découvertes suivantes datent d'une période comprise entre la fin de la période médiévale et le début de la période moderne. L'extrémité d'un bâtiment a été découverte à 0,45 m de profondeur sous le sol actuel. Les niveaux de sols et les environs de l'édifice sont a priori conservés et ont livré du mobilier céramique de nature domestique datable d'une période comprise entre le dernier quart du XV^e siècle et surtout le XVI^e siècle. L'édifice semble avoir été épierré au cours du XVII^e siècle. Il présente en partie les mêmes caractéristiques que les habitations constituant le hameau occupé du XIV^e au XVII^e siècle, fouillé lors de l'opération des « Vignes de Bussac ». Il s'agirait donc ici d'une habitation isolée située en périphérie du hameau principal.

Pour la période contemporaine, l'opération n'a livré que très peu d'éléments permettant de caractériser et de dater ces vestiges. Un ensemble de fossés a été mis en évidence dans la moitié occidentale de l'emprise. Une partie d'entre eux serait à mettre en lien avec l'exploitation agricole du terrain au XIX^e et au XX^e siècle. Au nord-est de l'emprise, des fosses et creusements bien plus récents ont été recensés.

Bonnenfant Jérémy

Époque contemporaine

FARGUES-SAINT-HILAIRE La Fraise-Le Bois Maron

Le projet de construction d'un nouveau collège sur le territoire de la commune de Fargues-Saint-Hilaire a motivé la prescription d'un diagnostic sur environ 3 ha impactés par les futures constructions.

L'emprise des terrains est située sur le domaine de la Frayse, à un kilomètre au sud du bourg, sur le bord du plateau étroit qui s'incline vers l'ouest. Les contraintes liées à l'impossibilité de sonder profondément sur l'emprise des futurs bâtiments, celles liées à la

question de la préservation de zones naturelles et la forte opposition d'opposants au projet ont eu un impact sur la réalisation du diagnostic.

Les 30 sondages ont montré l'absence de traces d'occupations humaines. Les informations recueillies sont d'ordre géologique et permettent de mettre en évidence les dynamiques de versant sur les dépôts sédimentaires anciens.

Ducournau Bertrand

Antiquité,

Époque contemporaine

IZON 325-331 avenue du général de Gaulle

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement immobilier. L'opération a été réalisée à l'initiative du SRA de Bordeaux et du maître d'ouvrage sur les parcelles 31 et 32p, section AT du cadastre.

Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2020-1285, comporte sept sondages creusés selon une maille en quinconce sur l'emprise accessible.

Des remblais sablo graveleux contemporains en relation avec une activité viticole se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucun sol de circulation ou d'éléments de bâti n'est attesté sur les parcelles sondées.

Seul le comblement d'une fosse d'extraction de grave sableuse au nord-est de l'emprise conservait deux tessons de céramique, dont un tesson d'amphore vinicole italique.

Migeon Wandel

LIBOURNE

Caillau – Village du Condat

La prospection pédestre menée avait un double objectif, pédagogique et scientifique. Il s'agissait, tout d'abord, d'initier les étudiants du Master 2 Archéologie de l'université Bordeaux Montaigne à cette méthode de recherche (protocole de mise en œuvre, relevés au GPS de tous les artefacts observés, étude du mobilier sous la direction de M. Bernier et exploitation des données collectées -analyse spatiale et hiérarchisation-) qui constitue une étape dans la caractérisation d'un site.

L'intérêt scientifique était d'enrichir la connaissance d'un établissement déjà connu attribué d'après les dernières découvertes à l'Antiquité tardive et dont l'occupation semble perdurer jusqu'au IX^e siècle. Il constitue un des sites majeurs reconnus dans la boucle de la Dordogne et s'inscrit dans la recherche portée par L. Maurel « La Palus de Condat, Libourne, Gironde ». Même si les conditions de prospection n'étaient pas optimales en raison de la présence d'une vigne dont les inter-rangs ne présentaient pas tous les mêmes conditions de visibilité, les nouvelles données permettent de formuler quelques hypothèses sur la nature du site et sa chronologie.

Une concentration de mobilier a été observée sur une légère éminence dominante, à l'ouest, la Dordogne et sur son versant exposé au sud. Sa superficie est d'un peu moins d'un hectare. Les densités d'artefacts dans la partie occidentale de l'emprise témoignent d'une possible extension du site dans l'espace occupé actuellement par des constructions et jardins.

Une forte proportion d'éléments de construction, dont des éléments de couverture (tegulae et imbrices) et des vestiges de murs maçonnés (moellons en calcaire, fragments de calcaire, mortier) ont été identifiés. Parmi le mobilier céramique, très fragmenté et érodé, on note la présence notamment de plusieurs fragments de sigillée (essentiellement sur la partie sommitale) qui attestent assurément d'une occupation dès le Haut-Empire. Un petit fragment de bord droit d'une assiette de type Drag. 15a1 (Montans) et une anse d'amphore de Tarraconaise permettent de situer cette occupation dès le I^{er} siècle. Des fragments de productions locales, en particulier des ateliers de Vayres, confirment la précocité de l'établissement. Nous signalerons également plusieurs fragments de terra nigra, dont un fragment de vase bobine à décor de baguettes (forme Santrot 175/Vayres. 501) et un bord rentrant de coupe (forme Vayres. 303).

Enfin, sur le versant, une concentration de scories (200 m²) témoigne d'une activité artisanale. L'importante extension du site et la présence d'un élément de décoration (marbre de couleur verte) invitent à proposer d'identifier un site de rang supérieur de type villa qui semble avoir été occupé, d'après le mobilier identifié antérieurement, sur le temps long.

Petit-Aupert Catherine

Protohistoire,
Epoques moderne

LIBOURNE

Casernes Lamarque et Proteau

et contemporaine

L'intervention archéologique résulte d'une demande anticipée de diagnostic liée à un projet communal d'aménagement sur l'emplacement des anciennes casernes Lamarque et Proteau de la ville de Libourne.

Ces bâtiments militaires sont implantés au contact des terrasses fluviales perchées Fw2 et Fw3 de la vallée de la Dordogne, à proximité immédiate de la bastide du XIII^e siècle, édifiée sur les berges orientales d'un large méandre de la Dordogne au niveau de sa confluence avec l'Isle.

Le projet concerne 56056 m² auxquels ont été soustraits les bâtiments (environ 13000 m²) ainsi que les parterres plantés en arbres et les nombreux secteurs gelés par la présence de réseaux.

La phase terrain s'est déroulée avec comme problématique la recherche de traces éventuelles de l'agglomération antique de Libourne et la mise en évidence d'aménagements de la caserne. Seize

tranchées ont pu être réalisées à l'aune de toutes les contraintes.

L'ensemble des casernes s'articule autour de deux grandes cours alignées suivant un axe nord-ouest/sud-est. Au nord, au plus près de la ville, le quartier de cavalerie Lamarque correspond à l'établissement le plus ancien. Il comprend trois bâtiments articulés en U autour de la cour. Deux d'entre eux ont été achevés au XVIII^e siècle. Le troisième a vu sa construction finalisée entre 1823 et 1877.

La caserne Proteau est plus récente. Regroupée autour d'une seconde cour immédiatement au sud de la première caserne, elle a été construite entre 1875 et 1877 et a fonctionné indépendamment du premier quartier.

Le diagnostic a montré la prévalence de l'impact des casernes sur la stratigraphie du site, en particulier dans la partie nord occidentale. En revanche, dans le secteur sud

oriental, l'analyse des séquences pédo-sédimentaires a souligné que l'extension des bâtiments militaires, à la fin du XIX^e-début du XX^e siècle, a fossilisé un sol pédologique holocène ayant conservé des traces d'activités agricoles anciennes et récentes ainsi qu'un fossé dont l'attribution chronologique peut s'insérer dans une fourchette chronologique de la Préhistoire à l'époque Moderne. Cette conservation de niveaux d'occupation anciens dans le secteur sud-oriental pourrait s'expliquer par l'apport de forts remblais, absents de la caserne Lamarque.

Différents aspects de l'occupation militaire ont été mis en évidence :

- des vestiges de forge dans les deux casernes, antérieurs à 1845 dans la caserne Lamarque, et postérieurs à 1877 dans la caserne Proteau ;
- les douves de l'enceinte défensive, parfois doublée d'un mur, au sud de la caserne Lamarque ;
- un puits contribuant à l'alimentation en eau des casernes ;

- un bâtiment de fonction indéterminée dans la cour de la caserne Proteau ;
- des tranchées angulaires postérieures à la Première Guerre mondiale dans la cour de la caserne Lamarque et interprétées à ce stade comme des tranchées d'entraînement.

La plupart des vestiges mis au jour durant l'opération a pu être explicitée à partir des archives et des études sur l'établissement militaire. Seuls les fossés angulaires de la caserne Lamarque, la forge et un bâtiment de la caserne Proteau n'ont pas trouvé d'écho documentaire.

Finalement, ce diagnostic a pu apporter un nouvel éclairage sur la fonction du site avant son attribution militaire et montrer que l'ampleur des aménagements architecturaux des casernes s'est accompagnée de profonds remaniements du sous-sol.

Gineste Marie-Christine

Haut Empire, Moyen Âge
Époque moderne

LIBOURNE

Parvis de l'Église Saint-Jean

Cette opération de suivi de travaux a été mise en œuvre dans le cadre de la rénovation du réseau de collecte des eaux usées dans le centre historique de Libourne, en particulier au niveau du parvis de l'église Saint-Jean.

À cet emplacement, les terrassements consistaient en l'ouverture d'une tranchée de 50 m de long et de 1,90 m de large, d'orientation nord-sud. La cote de pose du réseau d'assainissement atteignant 2,30 m de profondeur – à laquelle s'ajoute une marge de protection des vestiges de 0,20 m –, la séquence stratigraphique accessible était donc importante (jusqu'à 2,50 m).

Conformément à ce qui était attendu, la fouille a permis la localisation de nombreuses tombes (105 structures funéraires). De par les contraintes de l'opération (travail en tranchée), de nombreuses sépultures n'ont pu être fouillées que partiellement ou n'ont été appréhendées qu'en coupe.

Trois grandes phases d'inhumations ont néanmoins été distinguées. La première phase, datée du XI^e ou du XII^e siècle regroupe un petit nombre de sépultures inhumées dans des coffres en pierre de taille, non maçonnés. Ces inhumations peuvent être considérées comme contemporaines de la construction de l'église, attestée au XI^e siècle. La seconde phase d'inhumation concerne une douzaine de sépultures en coffre mixte, composées d'un couvercle et de montants en bois, calés au moyen de moellons calcaires. Ces tombes sont datées du XIII^e siècle. La dernière phase d'inhumation est particulièrement dense. Les sépultures sont nombreuses

et très superficielles, apparaissant immédiatement sous la couche de préparation de la chaussée, à quelques 30 cm de profondeur seulement. Ces sépultures s'échelonnent entre le XIV^e et le XVII^e siècles. Les défunts de cette dernière phase ont été inhumés en linceul et en pleine terre pour la majorité d'entre eux. Les dernières inhumations, peu nombreuses, sont en cercueil.

Le mobilier funéraire associé aux défunts est rare et se limite à des épingles de linceul, trois bagues, une boucle de ceinture, quelques passe-lacets et un petit médaillon religieux en alliage cuivreux. On note également le dépôt d'une pièce de monnaie dans la main ou dans la poche d'un vêtement d'une douzaine de défunts. Les datations de ces monnaies se répartissent principalement entre les XIV^e et XVII^e siècles. La présence majoritaire de monnaies émises par les rois d'Angleterre (Édouard I, II, III) dans le courant du XIV^e siècle, témoigne des premières décennies de l'histoire de la bastide, construite par les Anglais à partir de 1269. On remarquera également la présence d'une monnaie antique du IV^e siècle, déposée dans la main d'un enfant inhumé plus d'un millénaire plus tard.

Dans la partie sud-ouest du parvis, un fossé d'environ 6 m de large a été observé. Il pourrait correspondre au tracé d'un enclos ecclésial. Ce dernier aurait été comblé dans la première partie du XIV^e siècle, époque marquée par la construction du rempart ceinturant la bastide et accompagnée par l'apport d'une importante couche de remblais.

Ces importants travaux d'aménagement médiévaux ont remobilisé du mobilier antique. L'opération s'est déroulée sur l'emplacement présumé de la bourgade antique de Fozera, située entre l'estey du Lour (canalisé



LIBOURNE, Parvis de l'Église Saint-Jean - Tranchée réalisée sur le parvis de l'Église Saint-Jean, vue depuis le nord. Notez le niveau d'apparition des sépultures les plus superficielles (Époque Moderne) au premier plan.

sous l'actuel cours des Girondins) et la confluence entre l'Isle et la Dordogne. Ce vicus donnera naissance à la première paroisse sous le vocable de « Saint Jehan de Fozera ». La fouille a livré du mobilier antique en quantité significative (151 tessons pour un NMI de 81). On note la présence de céramiques sigillées sud-gauloises, de céramiques à paroi fine, possiblement originaire de l'atelier de Vayres, et de céramiques à engobe micacé qui attestent une occupation du site durant le Haut-Empire. Les formes identifiées correspondent à des vases associés à la vaisselle de table, de cuisine et à du stockage dans une moindre proportion. Ces éléments traduisent un contexte d'habitat. Deux fragments de pesons de métier à tisser et un fragment de lampe à huile en céramique sigillée sont également à rattacher à cette occupation antique.

En fond de fouille, une structure linéaire concentre des gravats, notamment des fragments de tuiles plates et d'enduit peint. Il pourrait s'agir de la tranchée de démolition d'un bâtiment antique.

Dans la partie nord du parvis, notre fouille a rencontré le tracé de l'aqueduc dont la construction a été entreprise en 1858. Ces travaux semblent avoir grandement porté atteinte aux vestiges archéologiques situés dans la partie nord-ouest du parvis et au nord de l'église Saint-Jean.

Cette opération, à mi-chemin entre le suivi de travaux et la fouille archéologique préventive, a permis d'appréhender de manière globale la stratigraphie du parvis de l'église. Ces données sont importantes et devront être prises en compte dans le cadre des futurs aménagements de la place Saint-Jean.

Seguin Guillaume

Néolithique,
Moyen Âge

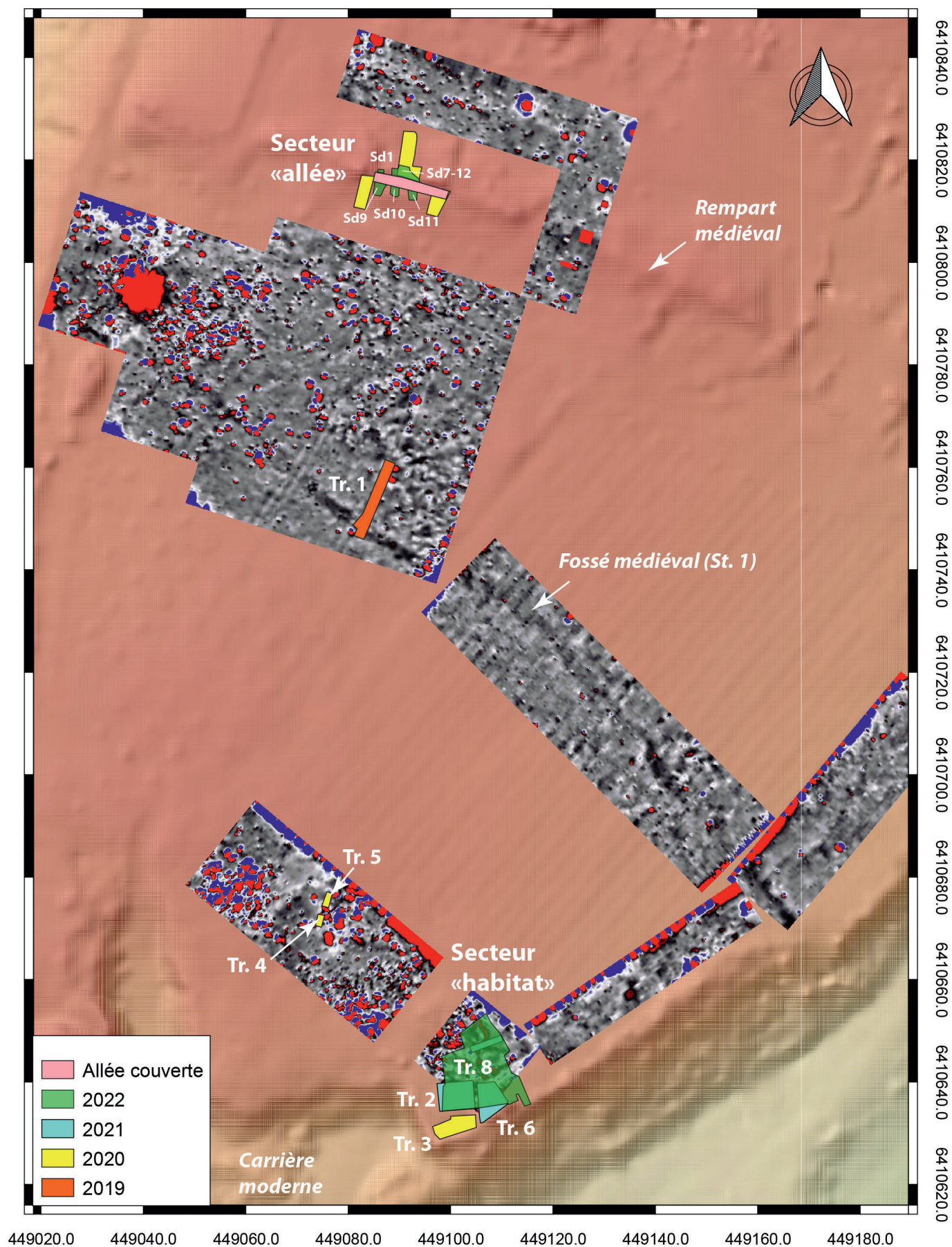
LUGASSON Roquefort

En 2020, la ré-ouverture du « sondage plateau », fouillé entre 1968 et 1976 par J. Roussot-Larroque, avait pour objectif d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation néolithique sur le plateau, pour nourrir notre problématique des relations habitat/sépulture. Contre toute attente, la tranchée 3 avait révélé que le sondage n'avait pas été mené jusqu'au substrat et que les niveaux néolithiques étaient conservés au-delà des limites de l'emprise des fouilles anciennes, vers le Nord notamment (tranchée 2) sur une surface évaluée à 30 m² minimum.

La campagne 2022, marquée par un décapage extensif réunissant l'ensemble des tranchées des campagnes antérieures (cf. fig. 1), a permis pour la première fois d'avoir une vision globale de l'habitat néolithique. Les vestiges sont conservés sur une superficie estimée à environ 150 m². Au-delà de cette

emprise, le substrat est affleurant ou les niveaux sont totalement ou partiellement détruits par les constructions d'époque médiévale.

L'occupation du Néolithique récent II (Matignons) s'installe sur le niveau de terrassement formé d'un radier de blocs bien agencés comblant les anfractuosités du lapiaz calcaire, qui n'était pas daté jusqu'alors. Il est surmonté d'un niveau d'occupation riche en vestiges céramiques, lithiques et osseux (cf. fig. 2, US 2) qui n'est conservé que dans la moitié occidentale de l'emprise (A-M 49-56), immédiatement sous la terre végétale. Ce niveau correspond à la couche 2b du secteur Roquefort-Plateau des fouilles de Julia Roussot-Larroque. Dans la partie orientale de la fenêtre de fouille, le niveau de terrassement est affleurant (cf. fig. 2, US 16).



LUGASSON, Roquefort (Gironde), campagnes 2019-2022 : localisation de l'emprise des fouilles 2022 (en vert) et des structures médiévales (SIG H. Vitté ; MNT A. Laurent, d'après données 3D par LiDAR, photogrammétrie et scan 3D).



LUGASSON, Roquefort (Gironde), campagne 2022 :
principales unités stratigraphiques identifiées sur l'emprise des fouilles (DAO H. Vitté et V. Ard).

La campagne 2022, plus limitée que prévue, n'a cependant pas permis d'engager la fouille des niveaux sous-jacents datés du Néolithique moyen. En revanche, les différentes ouvertures confirment que ce niveau se caractérise par des amas de débris de torchis que l'on retrouve sur une grande partie de la moitié orientale de l'emprise (cf. fig. 2, US9-11).

Dans le cadre de l'ANR MONUMEN, l'effort de réactualisation du cadre chronologique de l'occupation du site de Roquefort a été poursuivi. Il n'était documenté avant notre première intervention en 2019 que par cinq dates anciennes, dont aucune pour l'allée mégalithique. Au total, 14 datations radiométriques ont été effectuées depuis 2019 et témoignent d'une succession d'occupation depuis le Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final.

Le fonctionnement concomitant de l'habitat et de l'allée mégalithique sur près de deux millénaires est tout à fait exceptionnel pour l'ouest de la France. Les travaux récents permettent de caler de manière fine

la chronologie de ces occupations avec au moins cinq phases successives :

- av. 4200 av. J.-C. : phase à stèles mégalithiques ? et première occupation néolithique du plateau (date Ly-2684 des fouilles Roussot-Larroque) ;
- 4200-3800 av. J.-C. : construction de l'allée mégalithique réemployant les stèles de la phase précédente et occupation du « groupe de Roquefort » du plateau (niveaux de torchis) ;
- 3600-3350 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique et occupation Matignons du plateau ;
- 3350-3000 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique, sépulture d'« Arthur » et occupation Peu-Richard du plateau ;
- 2800-2200 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique et occupation arténacienne ? du plateau (identifiée par quelques ramassages de surface).

Ard Vincent

Âge du Fer,
Moyen Âge,

MÉRIGNAC 1 rue Beaumarchais

Antiquité,
Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'emplacement d'un ancien supermarché et de son parking. Le terrain étudié est limitrophe aux opérations archéologiques « îlot 2 » et « îlot 4 » réalisées dans les années 2010 dans le cadre de la ZAC Centre-ville.

Onze tranchées ont été effectuées sur l'emprise. Elles cumulent une surface d'ouverture correspondant à près de 11,25 % de la surface prescrite. Bien que particulièrement arasé par les constructions qu'il a accueillies depuis les années 1960, le terrain a livré quelques vestiges assez complémentaires aux nombreuses observations archéologiques réalisées dans le secteur.

Le tracé de la Devèze proposé à la suite des opérations précédentes semble devoir être revu. En effet, les berges de la rivière ont été reconnues sur le terrain, mais exclusivement à l'extrémité sud du site. Son lit majeur semble donc faire une importante inflexion vers le sud-ouest en amont du bourg.

Du mobilier céramique erratique attribuable à l'Âge du Fer a été découvert entre 1,5 et 1,65 m de profondeur sous le sol actuel, ou bien remobilisé dans des structures archéologiques postérieures. Ce « bruit de fond », bien que peu important quantitativement (une vingtaine de tessons) est relativement cohérent avec les découvertes réalisées une centaine de mètres plus à l'est et au sud, notamment autour de l'église Saint-Vincent et sur le « site A » d'Yves Mény.

Pour la période antique, deux fossés parallèles ont été mis en évidence à proximité de la berge de la Devèze,

entre 2,1 et 2,3 m de profondeur. Ils se développent sur les sables de rivière, témoignant ainsi d'installations de bordure de berge.

Une fosse et un fossé accolés ont été découverts au sud de l'emprise à près de 1,85 m de profondeur. Ils ont livré du mobilier céramique daté du Haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècles). En l'état, il n'a pas été possible de caractériser l'occupation qu'elles reflètent.

Un fossé, recoupé par un second, a été découvert en partie nord-est d'emprise (apparition à 1,3 m de profondeur). Ils ont été datés d'une période comprise entre le X^e et le XII^e siècle. Le parallèle semble pouvoir être fait avec l'occupation de la fin du XI^e-XII^e siècle mise en évidence lors des opérations archéologiques toutes proches de « l'îlot 2 ».

Un silo dont les parois étaient percées de plusieurs encoches a été découvert à l'extrémité ouest du site. Son abandon est daté des XIII^e-XIV^e siècles.

À la période moderne, au cours des XVI^e-XVII^e siècles, un réseau fossoyé quasi orthonormé est installé dans la moitié nord-ouest du site. Un puits maçonné dans sa fosse d'aménagement quadrangulaire est également réalisé à la même période. Dans le secteur de l'ancienne rive de la Devèze, nous avons pu constater l'apport d'imposants niveaux de remblais. Postérieurs aux vestiges médiévaux, ils n'ont livré aucun élément datant. Toutefois, ce phénomène a été documenté lors d'opérations archéologiques antérieures et il serait à associer à la période moderne.

Bonnenfant Jérémie

MÉRIGNAC

Lotissement Verts Castel 2

Dans le cadre d'un dépôt de demande d'un permis d'aménager, le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit la réalisation d'un diagnostic.

L'emprise de la parcelle concernée se situe sur la commune de Mérignac où de précédentes opérations archéologiques ont livré des vestiges médiévaux.

Dix tranchées ont été réalisées. Cinq fossés ont été mis au jour, respectivement dans les tranchées 2,

3, 6 et 7. Leurs orientations orthonormées peuvent correspondre à une trame parcellaire ou de drainage. Un négatif de mur moderne ou contemporain est visible dans la tranchée 4. Aucun mobilier ne permet de le dater.

Pour Sandoz Gérard †, Ballarin Catherine

MIOS

Caudos PA2

Un diagnostic archéologique a été mené sur une superficie de 81 718 m² pour un projet de parc de loisirs intitulé « Ecolodge de Caudos », porté par le Groupement forestier Jacquin-Depeyre.

Caudos se situe sur le plateau landais, dans une vaste zone dépourvue de relief comprise entre la rivière La Leyre à l'est et le massif dunaire holocène qui borde l'océan Atlantique à l'ouest.

La séquence pédosédimentaire observée est comparable à celles décrites ailleurs dans le Sable des Landes, composée de sables moyens à litage subhorizontal dominant. Ce faciès indique un dépôt en nappe, sans édifice dunaire de taille significative.

Les tranchées sont au nombre de 190 et représentent une ouverture au sol cumulée de 5533 m², soit 6,77 % de l'emprise du projet.

La partie ouest du projet (future zone d'accueil et d'activités) occupe une prairie de fauche. Le diagnostic archéologique y révèle un indice d'occupation humaine, matérialisé dans la pellicule superficielle du sol par douze structures (trois fosses, deux fossés, deux sols, cinw base de mur) et par quelques vestiges mobiliers (céramique, tuile, calcaire, brique, garluque, métal). Les ruines et fondations mises au jour correspondent à des bâtiments d'un corps de ferme visibles sur le plus ancien des clichés aériens partagés par l'IGN, celui de 1922. Quelques bâtiments de cet ensemble sont encore en place, deux d'entre eux doivent être réhabilités et intégrés au projet d'Ecolodge.

La partie est du projet (futur parc résidentiel de 28 cabanes en bois montées sur pieux battus) est une lande mésophile atlantique à fougères, fermée par un couvert forestier constitué de peuplier verruqueux et de

chêne pédonculé. Aucun indice archéologique n'a été décelé sur cette partie du projet. Pourtant l'intervention humaine y est nettement perceptible : une conduite en cèpe des feuillus, une éclaircie qui éradique les arbrisseaux et une gestion du peuplement qui exclut le pin. Cet environnement est l'héritage d'une afforestation menée depuis le milieu des années 1960, qui a été anéantie par les tempêtes Lothar et Martin de décembre 1999. Avant cette histoire sylvicole, les parcelles étaient vouées à l'agriculture depuis le milieu du XIX^e siècle, principalement à la production de la betterave.

Tous ces terrains étaient alors la propriété des frères Emile et Isaac Pereire, dirigeants de la puissante Compagnie du Midi. Pariant sur le développement touristique du Pays de Buch, et anticipant la future loi de 1857 relative à l'assainissement des Landes de Gascogne par la plantation de pins maritimes, les frères Pereire achètent entre 1852 et 1853 plusieurs milliers d'hectares de pâis palustres, incultes et insalubres. Sur le domaine de Caudos, ils installent une immense exploitation agricole. Dans le même temps, ils obtiennent l'administration du chemin de fer de Bordeaux à La Teste et entreprennent une extension du réseau ferré jusqu'à Bayonne. La section de Lamothe (Biganos) à Dax ouvre en 1854, avec une gare créée pour l'occasion à Caudos, sur le flanc ouest du domaine agricole.

Le présent diagnostic archéologique ne nous permet pas de remonter plus loin sur le fil du temps. Il ne révèle aucun signe tangible d'une activité ou d'une présence humaine à Caudos qui soit antérieure à l'ère industrielle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fourloubey Christophe

MIOS

Avenue de la République

Le projet d'une résidence intergénérationnelle et d'un pôle social et médical est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat. La commune de Mios est située au sud-est du bassin d'Arcachon et à proximité de Biganos. La parcelle est localisée sur le plateau landais en rive droite de la Leyre au nord-est du bourg de Mios.

Sur l'emprise accessible de 10560 m², seize tranchées ont été réalisées représentant 668,42 m² (6,3 % de la surface.) L'étude géologique de la parcelle montre des niveaux du Quaternaire peu ou pas représentés, les dépôts marins altérés affleurant juste sous la couche labourée. Aussi, seules quelques

rares structures fossoyées (six), dont les vestiges d'un silo et peut-être d'un puits, ont été mises au jour. Elles appartiennent selon l'étude céramique, à deux périodes chronologiques distinctes : médiévale (VII^e au XIII^e siècles) et contemporaine (XIX^e-XX^e siècles).

Même si l'opération a livré peu d'artefacts, ils viennent enrichir nos connaissances concernant l'occupation du secteur du ruisseau de l'Andron, affluent de Leyre, dont les vestiges archéologiques mieux préservés sur la rive droite (Moreau 2020), attestent la présence humaine du Néolithique au Moyen-Âge.

Pons-Métois Anne

Antiquité,
Époque contemporaine

MONSÉGUR

Lotissement de Lagrange

Moyen Âge,

Les parcelles, concernées par le diagnostic réalisé au lieu-dit la Grange, représentent une superficie d'environ 11 555 m² et sont localisées à moins d'un kilomètre au sud de la bastide médiévale de Monségur et à environ un kilomètre du lieu-dit Neujon, connu pour son importante occupation du Néolithique jusqu'au XVIII^e siècle.

Quinze tranchées ont été ouvertes sur les parcelles C446, C819, C862, en respectant les contraintes liées à l'intervention (interdiction de sonder sous l'emplacement des maisons et sous la ligne électrique haute tension aérienne qui traverse d'est en ouest le site), soit environ 8,4 % de l'emprise.

Cette opération a mis en évidence l'absence de structures archéologiques sur une grande partie de

l'emprise. Seuls quelques fossés orientés nord-est/sud-ouest ont été observés au sud de la parcelle C819 (tranchée 4), ils sont pour la plupart conservés sur moins de 0,15 m de profondeur, ainsi qu'un fossé orienté est/ouest dans la tranchée 7.

Enfin, il a été observé et fouillé dans la tranchée 14, située à l'ouest de l'emprise, un fossé probablement associé à une pierre plate, posée à plat à proximité d'une petite zone charbonneuse. L'ensemble est daté par la céramique de la période protohistorique.

Tassin Aurélie

Moyen Âge

PAREMPUYRE

20-22 Rue Gaillard

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription émanant de la DRAC – SRA NA et concerne 8 989 m² voués à un projet de construction de lotissements.

Quatre fossés et une fosse ont été mis au jour. Ils semblent appartenir à un ensemble relativement homogène qui aurait été arasé.

Une attribution chronologique assez récente était suspectée. Toutefois, au vu des orientations parcellaires, semblables mais pas superposables d'après le cadastre

de 1843, et la découverte de trois tessons attribués à la période médiévale au sommet de la fosse, une présence (agricole) plus ancienne, liée au bourg, à l'église médiévale ou, encore, à la motte castrale proche, pourrait être envisagée.

Enfin, cela ne reste qu'une hypothèse à prendre avec précaution étant donné l'état d'arasement des structures et la représentativité quantitative, anecdotique, du mobilier.

Folgado-Lopez Milagros

PLASSAC

La villa du Clos du Chardonnet



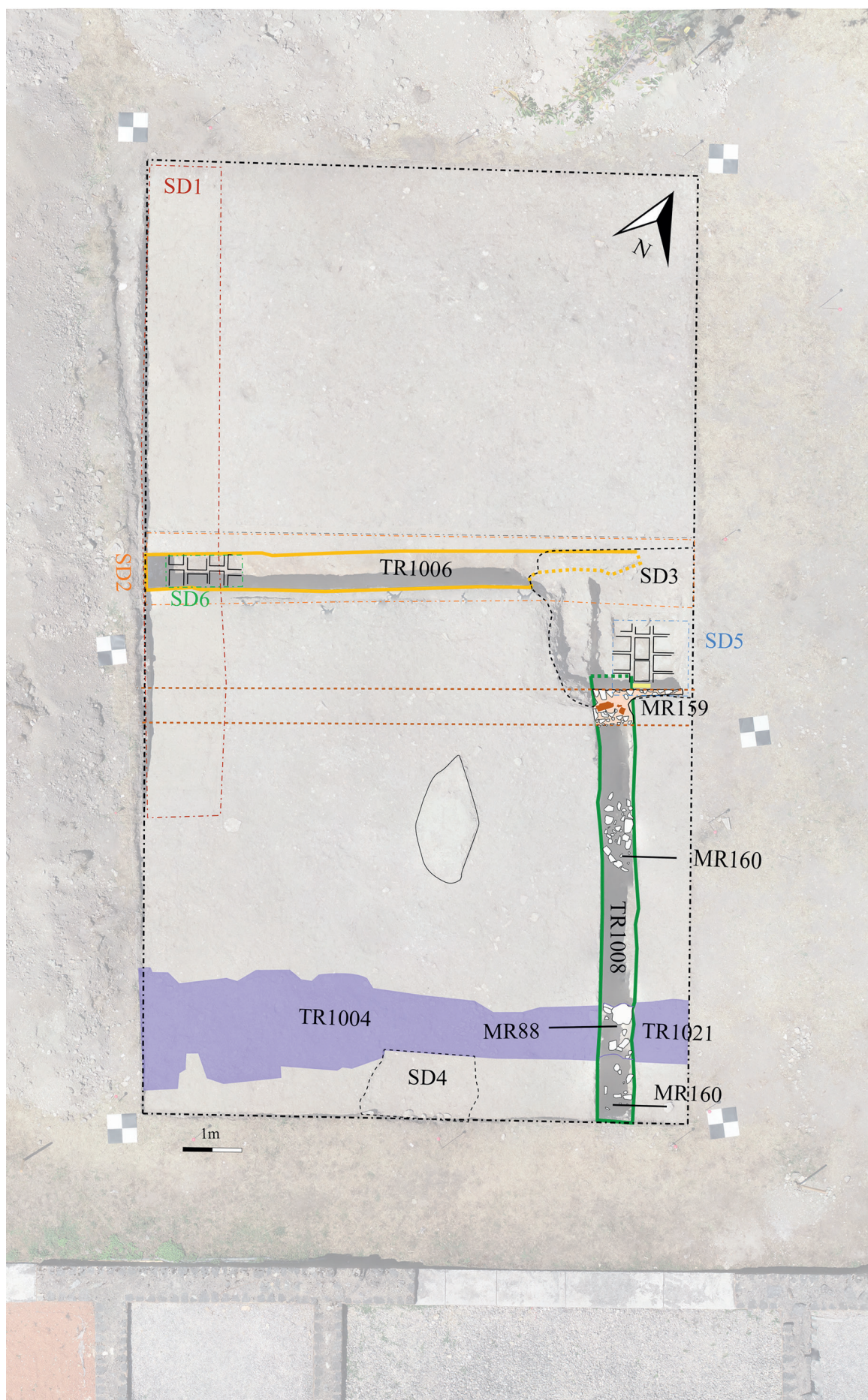
PLASSAC, La villa du Clos du Chardonnet - Vue de drone de l'aire de fouille 2022, en façade de la pars urbana © C. Coutelier-Ausonius.

La reprise des activités de terrain sur la *villa* de Plassac fait suite à un mémoire de master 2, consistant en une actualisation de l'étude architecturale du bâtiment, connu depuis les années 1960, et fouillé successivement par G. Emard (1962-1975), J.-P. Bost (1975-1981), puis M. Roudier à l'occasion des travaux liés à la mise en valeur du site, propriété du département de la Gironde. Ce travail s'inscrit également dans le programme de recherche plus global du projet collectif de recherche dirigé par L. Maurel et C. Petit-Aupert sur « *Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité* ».

Cette première opération s'est concentrée à l'extérieur du bâtiment connu (*pars urbana*) avec l'ouverture d'un sondage de 94 m² sur la façade monumentale (cf. fig. 1). La parcelle nord offre la possibilité d'une lecture stratigraphique continue depuis l'entrée axiale du bâtiment, constituée par un vaste vestibule, la galerie de façade et le bassin ornemental, jusqu'au chemin d'accès, connu grâce aux prospections géophysiques (1991, 1993 et 2020). Rapidement, il s'est avéré que le secteur

anciennement occupé par un vignoble et qui, jusqu'ici, était considéré comme vierge de toutes installations, avait connu une histoire complexe, rythmée par des phases de destruction, réoccupation et récupération, qui demeurent, en l'état, difficiles à dater. La fouille des tranchées de récupérations d'un vaste bâtiment respectant l'orientation générale du plan de la *villa*, mais implanté dans les niveaux de comblement du bassin ornemental, a offert une vision privilégiée du sous-sol, assurant une assez bonne conservation des niveaux archéologiques antiques (cf. fig. 2).

À l'exception d'un sondage mécanique ancien - jusqu'ici inconnu -, pratiqué jusqu'au fond du bassin, cette exploration promet de bonnes perspectives de recherches par la poursuite des opérations en 2023. Au-dessus de remblais argileux connus par ailleurs, un niveau de circulation extérieur pourrait se dessiner, en pente douce vers le bassin et en connexion avec une structure qui semble liée à un emmarchement, corrigeant la différence de niveau entre le bassin et la galerie de façade.



PLASSAC - La villa du Clos du Chardonnet - Plan de situation des vestiges découverts en 2022 (DAO E. Fourmié d'après orthophoto de C. Coutelier).

La position du bassin ornemental, restitué sur 50 m, jusqu'ici connu seulement à son extrémité occidentale, a pu être confirmée après le dégagement du comblement du sondage ancien. Seule la margelle sud, en partie arasée, revêtue d'un enduit hydraulique peint en rouge est apparue. Le fond, constitué de dalles de terre cuite jaune, a presque totalement été récupéré, à l'exception des rares éléments coincés sous le bourrelet d'étanchéité.

Cette opération de sondage sera suivie en 2023 d'une fouille programmée concentrée sur cette même fenêtre d'étude, légèrement décalée vers le sud, contre le mur intérieur de la galerie de façade, dans l'espoir de rattacher les dernières structures découvertes aux anciennes connues de la villa.

Fournié Elsa

Moyen Âge,
Période récente

LA RÉOLE Lotissement Avenue du Maréchal Foch

La localisation d'un projet de lotissement sur un versant où des occupations antiques et médiévales ont été détectées anciennement a conduit au déclenchement d'un diagnostic archéologique.

Le cadastre de 1828 montre en effet que le tracé de la troisième enceinte médiévale de La Réole et possiblement une tour occupent la partie sud de l'emprise. La porte Gironde s'ouvrait vers l'Ouest à quelques dizaines de mètres de notre site.

Près de celle-ci, une nécropole antique comprenant des incinérations et des inhumations a été mentionnée au XIX^e siècle.

La réalisation du diagnostic archéologique a logiquement permis de situer le fossé de l'enceinte médiévale et d'affiner nos connaissances sur la localisation du rempart traversant l'emprise diagnostiquée. Un élément de celui-ci est conservé dans un talus surplombant le chemin d'accès.

Au sud du rempart, le diagnostic a mis au jour les vestiges d'un four et de ce qui constitue probablement son

aire d'activité. Sa fonction exacte reste indéterminée à ce stade d'investigation, mais il est établi que des argiles de base de la formation des molasses du Fronsadais ont alimenté de nombreuses tuileries affleurant à proximité du site sur le flanc septentrional de la vallée de la Garonne. Les rares marqueurs chronologiques se rapportant à la zone de l'atelier fournissent un intervalle chronologique compris entre le X^e et le XIII^e siècles, ce qui pourrait montrer la présence d'une activité avant l'installation du rempart de la ville.

La partie septentrionale, au nord du fossé de l'enceinte, est dépourvue de vestiges archéologiques sans que nous sachions si cela résulte ou non de l'extrême arasement de ce secteur terrassé à l'occasion d'un aménagement contemporain.

Gineste Marie-Christine

Moyen Âge classique,
Époque moderne

LA RÉOLE Château des Quatre Sos 7 place Albert Rigoulet

Bas Moyen Âge,

Le château de La Réole est l'une des plus importantes fortifications élevées en Guyenne dans la deuxième moitié du XIII^e siècle par le roi d'Angleterre en tant que duc d'Aquitaine. Dominant la rive droite de la Garonne et défendant à l'origine l'accès occidental de la ville, il marque toujours notablement la topographie urbaine en dépit de son démantèlement partiel au XVII^e siècle. Le nom qui lui est donné : « château des Quatre Sos » ou des « Quat'Sos » est attesté dès le XVI^e siècle. Il fait référence aux quatre tours de dimensions comparables censées avoir flanqué à l'origine les angles du quadrilatère formant la place-forte. Aucun plan antérieur au démantèlement moderne du château qui le priva de ses fronts nord et ouest, et donc de sa quatrième tour

attestée dans les textes, ne permet de confirmer cette disposition. Les espaces touchés par le démantèlement, transformés en parc d'agrément et chemin d'accès à la résidence moderne ont été pratiquement épargnés par les constructions. Ils se prêtaient donc à une intervention archéologique programmée destinée à résoudre plusieurs inconnues : quel était le plan du château avant sa destruction partielle ? Comment s'articulait-il avec l'enceinte de la ville ? Avait-il succédé à une occupation antérieure ? Ces questions directement inscrites dans les problématiques d'un projet en cours soutenu par la région Nouvelle Aquitaine à un moment où des travaux de restauration étaient projetés au château ont justifié la réalisation de l'opération 2022.



LA RÉOLE, Château des Quatre Sos, 7 place Albert Rigoulet - Report des données des prospections géophysiques sur fond de cadastre napoléonien et actuel (DAO Sylvie Faravel, Clément Coutelier, Vivien Mathé).

La méthode choisie à titre de test a été la réalisation par Vivien Mathé (Université de La Rochelle UMR 7266 LIENSs) d'une prospection électrique d'une partie des espaces ouverts et accessibles du château. Compte-tenu de la nature des vestiges recherchés (murs de pierre de dimensions imposantes), c'est la méthode de prospection électrique par mesure de résistivité qui a été choisie. Elle a été mise en œuvre sur deux jours selon deux protocoles complémentaires : des « cartes horizontales » sur les zones 1 et 2 réalisées dans le parc et deux « coupes verticales » implantée dans la cour du château. La zone 1 qui correspond à la fois à la zone de raccordement du château et de l'enceinte urbaine et de l'emplacement envisagé par Léo Drouyn au XIX^e siècle pour une éventuelle motte primitive n'a laissé apparaître que des anomalies liées aux aménagements du parc au XIX^e siècle. En revanche, la présence de puissantes maçonneries, dont les restes ténus sont encore visibles côté rue dans le mur de terrasse limitant la propriété, a été repérée en secteur 2, en particulier à l'emplacement présumé de l'angle nord-est du château. Il pourrait s'agir des vestiges du dispositif d'entrée. Les traces des courtines nord et est du château n'ont en revanche pas été repérées, même dans les coupes réalisées dans la cour. Ces premiers résultats sont encourageants. Les nombreuses questions en suspens invitent à poursuivre les investigations à l'avenir.

Faravel Sylvie

Bas Moyen Âge
Époque moderne

SADIRAC Domaine de Lorient

Le diagnostic fait suite au projet de construction du lotissement « Les portes de Lorient ».

Depuis près de 20 ans, les campagnes de recherche sur le territoire communal remettent au jour le passé artisanal de Sadirac. Les vestiges de production potière et tuilière sont présents dès le XIII^e siècle sur de très nombreux lieux-dits (Tioulet, Les Faures, Farizeau, Laurent-Videau, Pelisse, Le petit Verdus, Siron, ou encore Sableyre) et les opérations archéologiques toutes proches à Tioulet à l'est de l'emprise du diagnostic révèlent par exemple des activités d'extraction et de cuisson.

La présence d'un quartier artisanal dans ce secteur sadiracais n'a pas été observée dans les dix tranchées du diagnostic. Les rares structures (fosses et fossés) ainsi que de possibles remblais au nord de l'emprise ont révélé de la céramique des XIII^e et XVI^e siècles, ce qui concorde avec la datation des vestiges retrouvés dans les environs. Un fossé plus imposant suit le pendage du terrain et pourrait s'apparenter à un système de drainage ou à un parcellaire plus récent des XVII^e-XVIII^e siècles.

Tregret Mathieu

SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC

Le parc Saint-Aubin

Un diagnostic archéologique a été prescrit au nord du centre-ville dans le cadre d'un projet de lotissement sur une parcelle boisée. Les objectifs scientifiques, conformément au cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription, consistaient à déterminer la présence des différentes occupations humaines dans ce secteur peu documenté de Saint-Aubin-de-Médoc.

En effet, si des occupations humaines s'étalant du Néolithique récent à l'Époque contemporaine sont attestées à Saint-Aubin-de-Médoc, aucune d'entre elles n'est recensée à proximité du site.

L'emprise de 49 560 m² a ainsi fait l'objet de soixante-trois tranchées, réparties de manière régulière sur le terrain, correspondant à une surface ouverte de 9,25 % de la surface prescrite. Quelques tranchées ont par ailleurs fait l'objet d'extensions afin d'observer l'étendue des vestiges.

À l'issue de l'opération, deux occupations distinctes ont pu être mises en évidence au nord-est de l'emprise. Il s'agit, d'une part, d'une occupation protohistorique dont la chronologie est centrée sur le Premier Âge du fer et, d'autre part, d'une occupation à l'Époque contemporaine.

Par ailleurs, les tranchées effectuées au sud et à l'ouest de l'emprise se sont révélées strictement négatives.

L'occupation de l'âge du Premier Âge du fer se concentre au nord-est de l'emprise, essentiellement dans les tranchées TR48 et TR65.

Elle se caractérise par la présence de fosses et de trous de poteau ayant livré du mobilier céramique. Quelques ensembles de trous de poteau permettent la restitution de bâtiment, dont le plan et l'extension se rapportent à ceux des bâtiments de stockage de type grenier surélevé. Par ailleurs, un ensemble de fosses et de trous de poteau pourrait témoigner de la présence d'un dispositif d'accès.

L'occupation contemporaine est faiblement marquée sur ce terrain et se concentre en partie nord de l'emprise. Elle rassemble des témoins de l'exploitation du milieu avec la présence de grandes fosses d'extraction et de quelques tronçons de fossés. Quelques pots à résine trouvés lors du dessouchage peuvent également être mis en relation avec l'exploitation forestière de la parcelle.

Alcantara Aurélien

SAINT-ÉMILION

Place Bouqueyre

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Saint-Emilion en préalable à un projet de construction d'une maison médicale.

L'emprise est contigüe à la place Bouqueyre, qui se situe à l'emplacement de la porte du même nom, aujourd'hui disparue et qui constituait l'accès à la ville basse. Celle-ci, en opposition à la ville haute est située au creux du talweg. Les éléments défensifs de ce point faible de la défense de la ville ont disparu, mais quelques tronçons des remparts sont encore conservés. Le fossé a lui été comblé à la fin du XIX^e siècle.

L'emprise concernée s'étendait sur deux parcelles dont le différentiel d'altitude s'établissait autour de 7,60 m environ. La plus élevée (parcelle 171) a fait l'objet de trois sondages qui n'ont montré que des traces d'exploitation du calcaire et un remblai récent qui les recouvrait. Trois autres sondages ont été conduits dans la parcelle 170. Sous des remblais récents est apparue la bordure méridionale du fossé de ville (cf. fig.). La puissance des remblais de comblement de ce fossé est supérieure à 3 m, profondeur au-delà de laquelle les limites de l'engin de terrassement ont été atteintes. Sur la contrescarpe est apparue une couche argileuse d'une épaisseur d'environ 0,6 m possiblement constitutive d'un talus élevé avec les matériaux issus du creusement du fossé. L'inversion



SAINT-ÉMILION, Place Bouqueyre
Vue en coupe de la bordure méridionale du fossé médiéval.

stratigraphique observée dans la coupe au-delà du fossé, comme la morphologie des sédiments ne permet pas d'y voir autre chose qu'une intervention anthropique. Bien que la vision n'ait pu porter que sur une petite partie de cet aménagement, il constitue toutefois un élément digne d'intérêt.

Ducournau Bertrand

SAINT-ÉMILION La Madeleine

La campagne de fouille 2022, menée sur le plateau de la Madeleine, constitue la dernière d'un programme de recherche débuté en 2012. Les investigations ont exclusivement porté sur l'espace funéraire permettant la mise au jour de quatorze nouvelles sépultures, élevant le nombre total de tombes recensées sur le site à 284.

Dix-sept sépultures ont été fouillées et prélevées, dont sept découvertes lors des campagnes précédentes. Les sépultures mises au jour dans la zone 6 ont toute été fouillées confirmant les observations entrevues l'année précédente. La fouille du pourrissoir SEP 126 et de l'ossuaire 98 dans la zone 4 a pu être menée à son terme. Vingt et un décapages ont été conduits pour la sépulture 126 et 8 pour la sépulture 98. L'étude du pourrissoir 126 a été engagée en novembre-décembre 2023 dans le cadre d'un détachement CNRS. Elle a notamment permis d'écarter le recrutement spécifique. L'analyse quantitative a ainsi mis en évidence le dépôt de 22 individus de tout âge et des deux sexes.

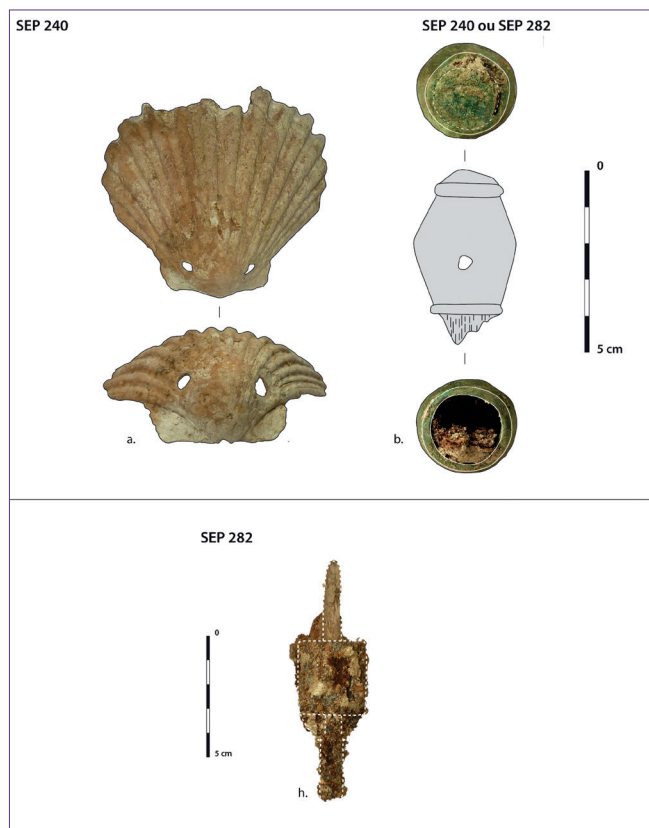
Au cours de cette dernière campagne, nous avons pu identifier la présence d'un pèlerin dit de Saint-Jacques grâce au mobilier retrouvé dans la tombe 240-282 située dans la zone 4. Ce mobilier se trouve en position secondaire en raison de la présence d'un ossuaire dont la manipulation des ossements a sans aucun

doute modifié l'emplacement originel des artefacts. On dénombre une coquille percée de deux trous, pecten maximus, provenant de la côte Atlantique, les fragments d'une ampoule en verre, deux objets métalliques et un pot en terre complet. Pour les objets métalliques, le premier est positionné le long du pied droit de l'individu de la tombe 282 et correspond à une pointe de bâton ferré tandis que le second, de forme bitronconique, s'apparente à un cabochon moulé (cf. fig. 1). L'étude effectuée sur le pot a permis de constater que sa morphologie correspond à certaines productions attestées sur des sites de consommation charentais autour des XI^e-XII^e siècles (cf. fig. 2).

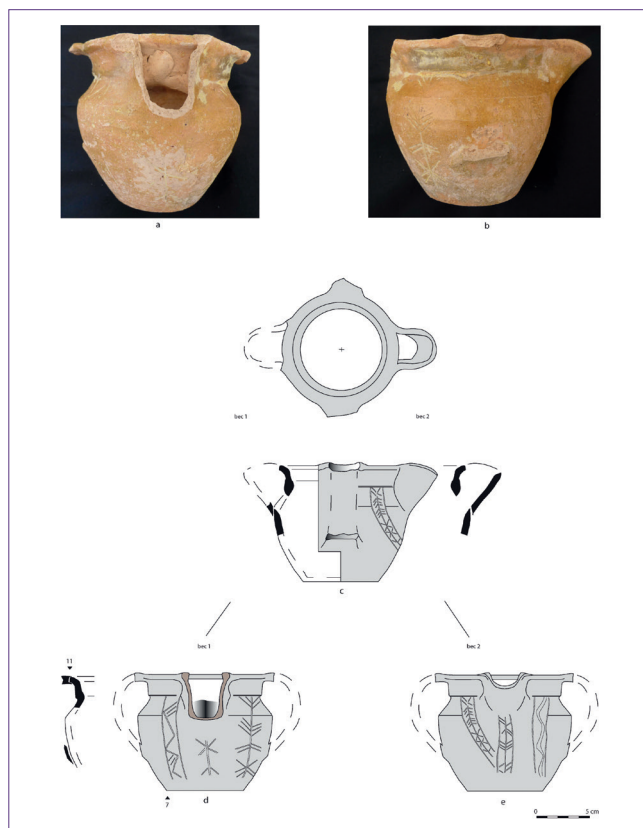
Lors de cette dernière campagne quatre nouvelles datations radiocarbones ont été effectuées permettant de compléter le panel des datations précédemment obtenues et d'affiner la chronologie du site allant du dernier quart du XI^e siècle jusqu'au XVII^e siècle.

Si les investigations menées sur le terrain sont à présent terminées, des études complémentaires doivent être encore menées avant de proposer une publication monographique.

Sauvatre Natacha



SAINT-ÉMILION, La Madeleine - Coquille et mobiliers métalliques trouvés dans les tombes 240 et 282. Clichés, relevé et DAO de F. Larre, Hadès 2023.



SAINT-ÉMILION, La Madeleine - Vase à deux anses et deux becs mis au jour dans la SEP 240/282. Clichés, relevé et DAO de Y. Rouzo-Lenoir, Hadès 2023.

SAINT-ÉMILION

Les sanctuaires souterrains de Saint-Émilion

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Régaldo Pierre

Protohistoire,
Moyen Âge,

SAINT-LOUBÈS

Groupe scolaire de Modery

Antiquité,
Époques moderne
et contemporaine

L'intervention a eu lieu préalablement à la construction d'un groupe scolaire sur 96 036 m². Soixante-six tranchées ont été effectuées sur les 50 651 m² accessibles ce qui correspond à une surface ouverte de 3 929,37 m², soit 10,57 %. Si l'on rapporte ce pourcentage à la surface du projet, il chute à 4,10 % car le parc et l'environnement des bâtiments, dont un manoir, n'ont pas été sondés.

L'opération a été confrontée à des stratigraphies très variées au sein d'un même secteur et parfois d'une même tranchée ce qui n'a pas facilité la lecture des vestiges. Elle a toutefois montré le fort potentiel du lieu en termes de connaissances archéologiques pour le Moyen Âge en Aquitaine avec une fourchette de fréquentation du site sans doute ininterrompue entre les XI^e-XIII^e siècles et le début du XX^e siècle, la période la mieux représentée se situant entre la fin du XIII^e siècle et le XV^e siècle.

Du mobilier épars, de nombreuses structures excavées, ou maçonnées et récupérées (un bâtiment

et une tour), des sépultures (?) et le fossé d'une motte castrale ont été découverts. La présence sur un même site, de cette dernière et de la tour est remarquable d'autant plus qu'elles se situent de part et d'autre du ru traversant l'occupation du sud vers le nord.

Parmi le mobilier conservé dans le fossé de la motte ont été découverts des fragments de trompe d'appel, l'échantillon d'un récipient en pierre et des artefacts en bois (une fiche (?) et une planchette). Le site a été implanté dans une zone marécageuse, à la confluence de deux ruisseaux. L'étude géomorphologie a montré que l'implantation de la motte a eu un impact significatif sur le paysage local et plus particulièrement sur sa topographie.

Le site par ailleurs, a été fréquenté de l'Âge du Bronze jusqu'à nos jours.

Moreau Nathalie

Bas Moyen Âge

SAINT-MACAIRE

La maison « Baritault »

La maison « Baritault » a bénéficié en 2022 d'une autorisation de prospection thématique destinée à permettre la réalisation d'une étude du bâti dans le cadre d'un master recherche consacré aux maisons médiévales de Saint-Macaire. Préparées à l'Université Bordeaux Montaigne sous la direction de Sylvie Faravel (Ausonius - UMR 5607), ces recherches se sont inscrites dans le cadre du projet LaMaR financé par la région Nouvelle-Aquitaine. Saint-Macaire est une petite ville d'origine monastique, implantée en rive droite de la Garonne aux limites orientales de l'ancien diocèse de Bordeaux.

Distinguée parmi un corpus riche de plus de 160 maisons d'origine médiévale, la maison « Baritault » est une maison-tour au potentiel archéologique remarquable, malgré un état de dégradation avancé.

L'étude des secteurs accessibles, complétée par une étude documentaire, a permis la révision des interprétations anciennes.

La maison appartient aujourd'hui majoritairement à la commune de Saint-Macaire qui a sollicité cette étude dans la perspective de sa réhabilitation. Elle est classée dans la catégorie du « bâti remarquable » de l'AVAP du centre ancien dont le règlement avait prévu la nécessité d'une étude archéologique en amont de tout projet.

L'une des caractéristiques majeures de la maison-tour est son intégration dans l'angle nord-est de la première enceinte de la ville, contrôlant ainsi l'une de ses portes (la porte Yquem aujourd'hui disparue) qui s'appuyait contre sa façade sud au débouché de la rue Yquem. La tour, intégrée dans l'angle de l'enceinte, participait de la défense de la ville tandis que sa façade méridionale

marquait assurément le statut social de l'habitant, percée au bel-étage de deux baies à remplage polylobé.

La tour avait pour autres murs d'enveloppe deux refends appuyés et chaînés à la muraille. Son troisième étage était éclairé par deux baies à coussiège dont les couvrements ont disparu suite à l'arasement de la tour à l'époque moderne. Au-dessus de ce quatrième niveau devait se dresser un parapet. Un escalier construit dans l'épaisseur de la muraille, au même niveau que le chemin de ronde conservé, devait y conduire.

Un escalier monumental a marqué une phase de redistribution des espaces de la maison à la Renaissance, allant de pair avec la fusion de deux à trois parcelles en lanière originelles impliquant le remembrement de

plusieurs unités d'habitation médiévales. Ce phénomène d'extension spatiale de la cellule domestique, à l'orée de la période moderne, s'observe dans toute la ville : la maison forte médiévale est devenue un hôtel particulier.

Cette demeure est en définitive le fruit d'un programme élitaire et défensif : celui d'une tour urbaine associée à un logis éminent sur la rue. Il se différencie par là-même des maisons marchandes peuplant la majorité du bourg ancien à la même période.

Cette étude doit se poursuivre en 2023 par l'analyse dendrochronologique d'un plancher Renaissance de la maison.

Jacquemin Marie

Moyen Âge,
et Époque contemporaine

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Route de Saint-Aubin Station mairie

Époque moderne

Après un diagnostic positif réalisé à l'automne 2021 par C. Ballon, qui avait livré des sépultures médiévales en coffrage en pierres et des cercueils modernes en bois, et en préalable aux travaux d'aménagement du Bus express entre Saint-Médard-en-Jalles et le centre-ville de Bordeaux, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite par le Service régional d'archéologie.

Situé au pied de l'église paroissiale datée du XI^e siècle, le site a livré un important espace funéraire et quelques fosses de type silo ou trou de poteau. Les sépultures, au nombre de 734, ont pu être datées entre le VIII^e et le XIX^e siècle, les fosses appartiendraient plutôt au premier Moyen Âge. Si des sarcophages attribués aux VI^e-VII^e siècle par typologie avaient été découverts lors d'une fouille à quelques dizaines de mètres dans les années 90 (sans qu'il n'y ait toutefois de datation radiocarbone), la période datée entre le VIII^e et le XI^e siècle était auparavant inconnue dans le secteur.

Cette datation, réalisée par typo-chronologie pour les inhumations et par stratigraphie pour les fosses,

demandera à être vérifiée par une datation absolue et par la céramique. Les architectures funéraires observées pour cette période sont des contenants en bois de type coffrages avec calages de pierres ou contenants monoxyles.

Pour le second Moyen Âge, il s'agit de coffrages en pierres ou de sarcophages mérovingiens réutilisés. Enfin, pour les périodes moderne et contemporaine, le cercueil cloué est largement majoritaire ; les défunts sont alors parfois accompagnés de mobilier (perles de chapelet, bijoux). Quelle que soit la période, tous les âges et les deux sexes sont représentés. L'étude est encore en cours, elle apportera un nouvel exemple d'ensemble funéraire médiéval et moderne rural autour de Bordeaux, enrichissant ainsi le corpus déjà existant.

Réveillat Hélène

Antiquité, Moyen Âge,
Époque moderne

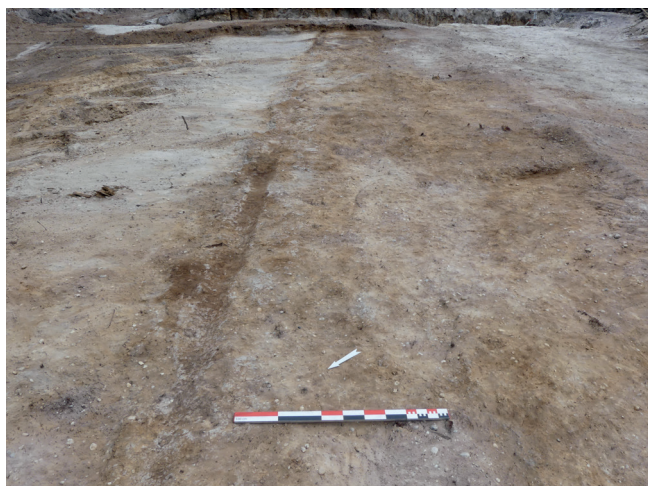
SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

Guillot Nord et Guillot Sud

La fouille archéologique préventive du lieu-dit Guillot Nord et Guillot Sud à Saint-Michel-de-Rieufret, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bordeaux, intervient en amont de l'extension d'une carrière. Elle a permis de mettre au jour un tronçon de voirie datant vraisemblablement de l'Antiquité.

La voie se devine encore dans le paysage actuel par la conservation d'un léger bombement sur certains tronçons et certains passages sont appelés « chemin

romain » ou « chemin gallien ». Plusieurs sondages ont été réalisés sur une longueur d'emprise de près de 250 m. Cependant, la mise en sylviculture de la parcelle au XIX^e siècle a fortement perturbé les vestiges sous-jacents. Nous avons tout de même pu mettre en évidence plusieurs niveaux de circulation. Le premier est aménagé directement sur un paléosol sableux. Cette première bande de roulement présente une largeur comprise entre 1,40 et 2,50 m. Il s'agit d'une portion de sable fortement



SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET - Guillot Nord et Guillot Sud - Ornières conservées sur le tronçon A. Cliché J. Gasc © Éveha 2022.

compacté sur environ 2 cm d'épaisseur, sans apport de matériaux. Deux ornières parallèles sont visibles sur ce niveau (cf. fig. 1). Elles ont un entre-axe d'environ 1,40 m. Par la suite, un apport de grave est nettement visible sur le côté nord-est. Cette marche de grave est utilisée pour maintenir les ajouts successifs de bandes de roulement postérieures.

Au maximum, ce sont quatre niveaux de circulation distincts qui ont été mis au jour (cf. fig. 2). Il s'agit de recharges de graves extrêmement compactées, extraites à proximité immédiate de la voie. Cette extraction a permis de creuser de part et d'autre de la voie les fossés bordiers. Ces différentes recharges s'élargissent progressivement jusqu'à atteindre une largeur de 4,30 m. Leur épaisseur varie de 5 à 40 cm, donnant ainsi un aspect bombé à la voie. Ces niveaux de circulation postérieurs ne présentent aucune ornière.



SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET - Guillot Nord et Guillot Sud - Vue générale des différents niveaux de circulation en écorché sur le palier 3. Cliché É. Roques © Éveha 2022.

Ce tronçon de voirie est supposé se trouver sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, notamment entre la mutatio Stomatas (Saint-Médard-d'Eyrans) et la mutatio Sirione (Cérons). La fouille n'a pas permis d'apporter d'éléments de datation. En effet, l'opération s'est avérée complètement stérile en mobilier ou en charbon, que ce soit sur la voie ou dans le comblement des fossés. Une datation par OSL a été effectuée sur le niveau de sable du premier niveau de circulation. Cette analyse n'a pas apporté d'élément probant quant à la datation du recouvrement de ce niveau sédimentaire.

Roques Emilie

Protohistoire, Bas Empire
ou Haut Moyen Âge,

SAINT-QUENTIN-DE-BARON Projet immobilier secteur de Pionney

Bas Moyen Âge, Époques
moderne et contemporaine

Le diagnostic archéologique du lotissement Le Domaine de Pionney I et II est situé à 250 m au nord-est de l'église paroissiale de Saint-Quentin-de-Baron, ainsi qu'en bordure sud d'un des axes routiers majeurs de l'Entre-deux-Mers reliant Bordeaux et Bergerac (RD 936). Plusieurs gisements du Paléolithique supérieur sont présents dans l'environnement proche de l'emprise de ce diagnostic (abri Lespoux, site de Moulin Neuf, grotte de Jaurias). Des traces d'occupation antique sont également attestées dans la commune, qui recèle par ailleurs d'importants témoignages médiévaux (église fortifiée du XII^e siècle, château de Bisqueytan avec chapelle et dépendances).

Les terrains du Pionney sont topographiquement marqués par la présence de versants et d'un fond de vallon sec au centre duquel s'installent les bâtiments

actuels. Le substratum en calcaire à astéries oligocène est subaffleurant sur une grande partie de l'emprise de 31 265 m². Les 21 tranchées de sondage creusées cumulent une surface de 1919,48 m², équivalente à 6,14 % de la surface prescrite. Les résultats se résument en deux catégories de témoignages relatifs à des occupations humaines passées sur ces terrains.

Des ramassages ponctuels de silex taillés et de tessons de céramique de facture protohistorique constituent des indices de fréquentations alentours aux périodes anciennes. Ils sont cependant fortement remobilisés au sein des colluvions agricoles. À ces échantillons mobiliers s'ajoutent des restes de céramique et de terre cuite architecturale, parfois isolés et datant de l'Antiquité tardive/début du Haut Moyen-Âge jusqu'à l'Époque moderne.

Les vestiges structurels sont attribuables à des périodes récentes allant du Bas Moyen Âge à l'Époque contemporaine. Quelques fosses éparses et relativement arasées sont présentes. L'une d'elle est datée du XIV^e siècle et trois sont des reliquats quadrangulaires de plantations d'arbres d'Époque contemporaine. Une tranchée située en limite d'emprise, dans la partie nord-est, concentre à elle seule la majorité des découvertes. Elle contient des niveaux de démolitions d'un hypothétique bâti agraire en très mauvais état de conservation, dont un fossé dépotoir riche en mobilier céramique du bas Moyen Âge. Elle a également livré des traces d'exploitation ponctuelles du substrat calcaire sous la forme de tranchées et d'une fosse d'extraction, au sein d'une large cuvette encore perceptible dans la topographie actuelle. S'en suit une phase de

remblaiement massif de la cuvette à l'Époque moderne, à laquelle se superpose un chemin enfoui desservant le domaine de Pionney parallèlement à la grande route. Cet axe viaire figure sur les documents cartographiques de la fin du XVIII^e siècle, du XIX^e siècle et est encore cadastré aujourd'hui.

Ces traces d'aménagements sont chronologiquement en relation avec l'ancienneté et l'histoire de l'ancien domaine d'exploitation agricole installé à la périphérie du bourg médiéval. Si le chemin se poursuit certainement comme indiqué sur le foncier, les tranchées voisines à l'est témoignent néanmoins que les autres vestiges ne s'étendent pas dans cette direction.

Duphil Vincent

Époque contemporaine

LA TESTE-DE-BUCH 7bis rue Charlevoix de Villers

Le projet de construction d'un cabinet de radiologie a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

La prescription porte sur une superficie de 1060 m². Quatre sondages ont été creusés. La parcelle diagnostiquée se trouve sur la frange nord de l'agglomération médiévale.

A l'ouest, se trouve le ruisseau de Menan. Un diagnostic mené en 2015 par l'Inrap sur les parcelles contiguës à celles concernées par le présent aménagement avait livré des vestiges datés entre le

Premier Âge du Fer et la période contemporaine.

L'absence de mobilier ne nous permet pas de dire si les deux trous de poteau mis au jour dans la tranchée Tr1 peuvent être rattachés aux deux incinérations mises au jour au 9 de la rue Charlevoix de Villers.

L'absence d'indice d'époque médiévale n'apporte pas non plus d'information supplémentaire sur la limite nord de la ville médiévale.

Silhouette Hélène

Diachronique

LA TESTE-DE-BUCH Dune du Pilat

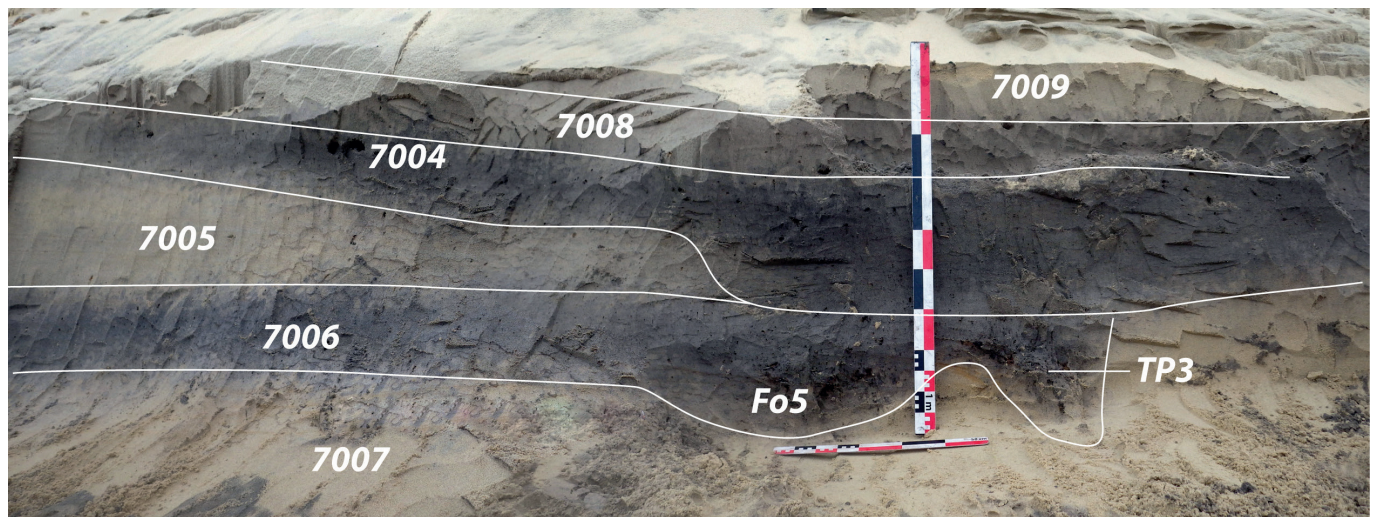
Cette nouvelle phase de prospection réalisée sur la plus haute dune d'Europe a permis de compléter les données de trois sites situés dans la partie nord de la dune. Il s'agit du site Pr7 daté de la fin de l'Âge du Bronze et du site Pr12 attribué au Premier Âge du Fer, tous les deux positionnés sur le paléosol II, ainsi que du site S12 situé sur le paléosol III dont la chronologie évolue entre le milieu du XVII^e siècle et le début du siècle suivant.

■ Site Pr7

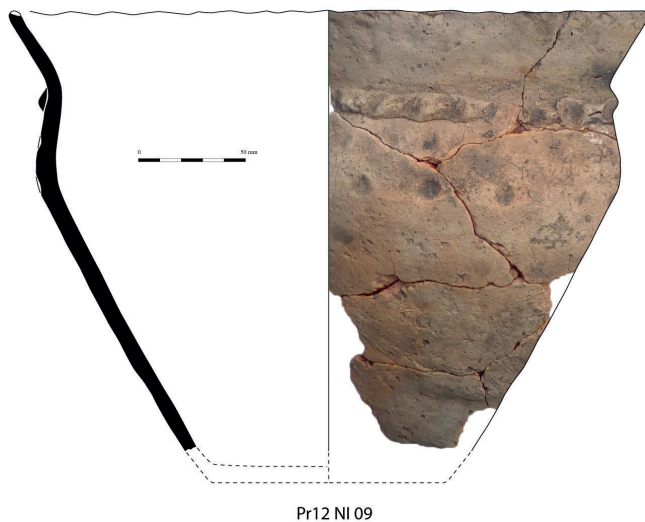
La stratigraphie observée (cf. fig. 1) montre une première strate d'occupation de sable gris (US 7006) d'environ 0,20 m d'épaisseur. Elle vient combler une excavation aménagée dans le substrat dunaire 7007. Le trou de poteau (TP3) délimite parfaitement la strate 7006

dans sa partie sud/est et marque sans doute la bordure d'une unité d'habitation, il est associé à une fosse charbonneuse et peu profonde (Fo5). Cet horizon livre un peu de mobilier céramique.

Le site est ensuite temporairement abandonné, il est partiellement recouvert par une couche de sable clair (US 7005) sans doute d'origine éolienne. Les différents relevés montrent une strate d'une épaisseur très variable. Dans sa partie la plus importante, elle a une puissance de 0,90 m, puis en allant vers le sud/est, elle diminue progressivement pour disparaître totalement. Cette formation s'apparente à l'extrémité d'un épandage sableux éolien ce qui montrerait que cette occupation protohistorique se serait implantée immédiatement à l'arrière du cordon dunaire littoral.



LA TESTE-DE-BUCH - Dune du Pilat - Dune du Pilat, Paléosol II, stratigraphie du site Pr7 (cliché Philippe Jacques).



LA TESTE-DE-BUCH, Dune du Pilat - Paléosol II, reconstitution du récipient du site Pr12 (DAO Philippe Jacques).

La deuxième phase d'occupation est matérialisée par les strates 7004 et 7008 plus riches en mobilier céramique. La couche 7004, de couleur gris foncé, a une épaisseur moyenne de 0,20 m, elle semble venir combler une dépression (naturelle ou anthropique ?) formée par la fin de l'épandage 7005 pour atteindre une puissance de 0,35/0,40 m. Elle est surmontée par 7008 de couleur gris clair, possédant une épaisseur de 0,15/0,20 m.

Ces observations confirment celles réalisées les années précédentes.

■ Site Pr12

Depuis la découverte en décembre 2013 d'une sépulture à incinération de la fin du Premier Âge du Fer, ce secteur n'avait révélé jusqu'en 2022 que des artefacts épars, à part en 2021 les restes d'un petit gobelet à pied annulaire mais malheureusement découvert fragmenté et hors stratigraphie.

C'est donc la seconde fois que des vestiges organisés sont mis au jour dans ce secteur. Il s'agit

d'une concentration de tessons, sur une surface de 1 m², appartenant à un grand vase de stockage (cf. fig. 2). La présence d'une fosse n'a pas été clairement mise en évidence l'ensemble des fragments étant positionnés sur une épaisseur de 0,15 m.

■ Site S12

Ce site est suivi depuis sa découverte en 2004, il est soumis à une dégradation régulière du fait de l'érosion éolienne et du piétinement touristique intensif de par sa situation sur l'axe reliant le parking de la dune à la plage de la Corniche. Il s'agit d'un habitat forestier comportant une zone d'activité artisanale en liaison avec les milieux forestiers et maritimes.

Depuis 2020, le suivi se concentre plus particulièrement sur un amas coquillier (St4) en liaison avec une plaque foyer (St5). Cet ensemble pourrait caractériser une petite activité artisanale basée sur le commerce des mollusques décoquillés.

La stratigraphie observée au cœur de la structure montre que la plaque foyère de St5 (12150) vient recouvrir une couche de coquillages marins (US 12154) qui appartient à la bordure de l'amas coquillier. Dessous se trouvent deux strates (US 12155 et 12156) contenant de petits fragments de coquillages. Le foyer a donc été implanté en cours de formation de l'amas coquillier, sans doute a-t-il été utilisé pour faciliter l'ouverture des coquillages et/ou pour les faire cuire afin d'améliorer leur conservation dans le but de les transporter. (cf. fig. 3).

■ Conclusion :

Le site de la dune du Pilat recèle des vestiges allant de la fin de la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Ce monument naturel est un livre ouvert sur au moins 5000 ans d'histoire du Pays de Buch.

Actuellement, une vingtaine de sites archéologiques nécessite une surveillance accrue, menacée à la fois par l'érosion du trait de côte et les activités touristiques. Les différentes prospections menées à la fois sur la dune



LA TESTE-DE-BUCH - Dune du Pilat - Dune du Pilat, Paléosol III, stratigraphie du site S12 (cliché Philippe Jacques).

du Pilat et le reste du littoral (prospection DRASSM) permettent d'assurer un suivi sanitaire des différentes zones archéologiques. Elles débouchent régulièrement sur des fouilles plus approfondies (2014, 2018 et 2021).

Mais avec l'accélération des phénomènes climatiques violents, le rythme des fouilles risque de s'accélérer dans les prochaines années.

Jacques Philippe

LA TESTE-DU-BUCH 2 Hôtel de Police

Le projet de construction d'un hôtel de police est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat. La commune est située au sud-ouest du bassin d'Arcachon. La parcelle est localisée au nord-ouest de la commune, en arrière du cordon dunaire.

Sur l'emprise accessible de 2806 m², cinq tranchées ont été réalisées représentant 229,45 m² (8,2 % de la surface.)

L'opération de diagnostic a permis de mettre au jour dix structures fossoyées, trous de piquet ou de plantations dont certaines ont pu être rattachées à

l'époque contemporaine.

L'absence de trace d'occupation antérieure au XX^e siècle vient conforter les observations déjà faites au nord de la parcelle (3 rue Baou).

Ce secteur de la commune actuelle apparaît donc à l'extérieur du cœur urbain médiéval et moderne et ce jusqu'au XIX^e siècle, le cadastre napoléonien indiquant un espace réservé aux activités agricoles.

Pons-Métois Anne

Époque contemporaine

LA TESTE-DE-BUCH 15 avenue de Verdun

Le projet de construction d'un ensemble de logements sur quatre niveaux a entraîné la prescription d'un

diagnostic archéologique sur une superficie de 4150 m². Quatre sondages ont été creusés sur deux parcelles,

les deux autres parcelles étant occupées par des maisons encore habitées. L'emprise diagnostiquée se trouve sur la frange nord de l'agglomération médiévale. A l'est, se trouve le ruisseau de Menan.

Aucune structure fossoyée n'a été mise au jour au cours de ce diagnostic. Les seuls éléments récoltés proviennent d'une couche de remblai contemporaine.

Nous nous trouvons bien à l'extérieur de l'agglomération médiévale, dans une zone qui n'aurait jamais été urbanisée avant le XX^e siècle.

Silhouette Hélène

Moyen Âge,
et Époque contemporaine

VERTHEUIL

Ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil

Époque moderne

L'opération archéologique fait suite au projet de création d'un pôle universitaire dédié aux métiers du vin et de la vigne. Le programme de restauration de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil, notamment du logis abbatial et la construction d'un bâtiment d'accueil accolé à son angle nord-ouest, ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic sur une surface de 3030 m².

L'abbaye, fondée au XI^e siècle par Guillaume VIII d'Aquitaine, est occupée un temps par des Bénédictins puis par l'ordre des Chanoines Réguliers de saint Augustin (congrégation de Chancelade, Dordogne) et correspondait à une étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. L'abbaye fut plusieurs fois dévastée pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion puis reconstruite à partir de 1765. Il ne subsiste aujourd'hui que l'église, devenue paroissiale en 1753, et le logis qui abrite les vestiges de l'ancienne salle capitulaire et les deux escaliers du XVIII^e siècle avec leur rampe en fer forgé et plusieurs dépendances.

Les deux tranchées du diagnostic ont permis de redécouvrir l'aile septentrionale de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Vertheuil, à l'emplacement du réfectoire. Les vestiges se caractérisent essentiellement par des murs de pierres en calcaire et des sols en carreaux de Gironde et en dalles calcaires. Unâtre de cheminée et un seuil ont également été mis au jour. Le faible nombre de tessons de céramique se réfère à une occupation à partir du XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

La reconstruction de l'ancienne abbaye intervient dès 1765 et le sondage profond n'a pas permis d'établir avec certitude une occupation antérieure, les niveaux sous-jacents au sol 113 formant de nombreux remblais dont il est difficile d'établir une chronologie absolue.

La prospection par géoradar confirme les observations du diagnostic mécanique au niveau du réfectoire. L'axe des murs correspond bien à ceux des vestiges bâtis mis au jour et la signature d'un nombre important d'anomalies sur l'ensemble de l'emprise étudiée est présente. De potentielles maçonneries enfouies à une plus grande profondeur que celles de l'aile nord peuvent avoir compartimenté la cour intérieure, sans pour autant dessiner une galerie de cloître d'époque médiévale ou moderne. Le mur extérieur de clôture de cette cour ne reflète pas non plus un axe susceptible d'évoquer ce type d'édifice. Les empièvements situés sous les dalles de la galerie du logis abbatial sont probablement à rattacher à des sépultures avec dalles de couverture. Les réflecteurs sont également très marqués dans la cour septentrionale (maçonneries, empièvements, niveaux de sols, etc.). Plus au nord au niveau du parking actuel, le géoradar souligne l'existence des deux constructions. Le parc oriental ne fournit que des aménagements paysagers et la terrasse du logis ne cache pas de structures probantes. L'abbatiale semble renfermer des éléments d'ordre indéterminé.

Tregret Mathieu

Haut Moyen Âge

VILLENAVE-D'ORNON

Geneste - Une épave de bateau du Haut Moyen Âge

L'épave de Villenave-d'Ornon a été découverte en 2013 lors d'un diagnostic archéologique en bordure de la Garonne (Dunikowski 2014), six kilomètres en amont de Bordeaux. Une première phase de fouille en 2019 (Grimbert, 2022) avait dû être interrompue pour des

raisons techniques (effondrement des parois de fouille) mais avait néanmoins permis de mettre en évidence les caractéristiques principales de cette épave.

En 2022, l'intérêt scientifique et patrimonial de ce vestige a conduit au montage d'une fouille exécutée



VILLENAVE-D'ORNON - Geneste - Vue générale de l'épave en cours de nettoyage (© P. Ernaux, Inrap).

par l'Etat. Durant cette phase (cf. fig.1), l'épave a pu être intégralement démontée et analysée. En revanche, l'objectif de conservation et, à terme, de présentation au public, initialement prévu dans le projet, n'a pu être mené à bien.

L'intervention de 2022 a confirmé l'état de conservation remarquable de l'épave qui mesure 11,20 m de long, pour une largeur de 5,90 m et une hauteur de 1,60 m. Une partie de l'arrière du bateau est cependant absente ainsi que l'étrave, portant sa restitution à près de 17 m de longueur (cf. fig.2).

L'ensemble des éléments structurels est désormais précisément documenté (quille, membrures, serres, bordages, vaigrage, carlingue, baux, etc.) ainsi que les assemblages entre les pièces, essentiellement par gournables avec la présence ponctuelle de clous pour renforcer certaines liaisons. Les bordages ont été intégralement démontés puis réassemblés afin de visualiser l'aspect extérieur de l'embarcation.

L'analyse architecturale et navale témoigne d'une embarcation très robuste, adaptée au transport de marchandises. La présence d'une quille indique la possibilité de sortir du cadre de la Garonne et de faire du cabotage en zone côtière. Les datations radiocarbones se situent entre la seconde moitié du VIe et la première moitié du VIIe siècle, faisant de cette embarcation un témoignage majeur du Haut Moyen Âge pour l'ensemble du Bassin aquitain.

Le niveau de blocs calcaires sur lequel repose l'épave avait livré du mobilier antique en 2019. Ce niveau a été testé grâce à un sondage mécanique qui n'a cependant pas révélé la présence d'aménagements anciens (quai ? chenal bâti ?). La possibilité que l'estey du Lugan ait été aménagé durant l'Antiquité, en lien probable avec l'important domaine fluvial mis en évidence en 2016 et 2017 (Grimbert, 2022), reste donc ouverte.

A l'exception de quelques fragments de cordages et d'une cuillère en bouleau, peu de mobilier archéologique (céramique, faune) a été découvert dans l'épave.

La présence d'un archéodendrologue pendant toute la phase de 2022 a permis de mener différentes études (xylologie, tracéologie, dendrochronologie) dont les résultats viennent compléter les connaissances acquises au moment du démontage des pièces. Différentes analyses (bois, végétaux d'étanchéité et poix, palynologie, carpologie, métallographie des clous...) sont en cours et aideront peut-être à préciser l'utilisation, voire à déterminer l'origine géographique de ce bateau mérovingien. Le rendu du rapport final d'opération est prévu pour la fin 2024.

Grimbert Laurent et Guyon Marc

- Dunikowski Ch. Villenave-d'Ornon, phase 3, zone nord, Geneste Courréjean, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, 2014.



VILLENAVE-D'ORNON - Geneste - Orthophoto de l'épave en cours de démontage (© V. Pasquet, Inrap).